

**Volet 1 : État des lieux**

**Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques**

**Une dynamique de peuplement mais une attractivité démographique qui s'érode**

**Les trois départements littoraux de Provence-Alpes-Côte-d'Azur comptent en 2010 4,06 millions d'habitants.**

À facteurs constants, ces territoires pourraient compter 4,1 millions de résidents permanents en 2012.

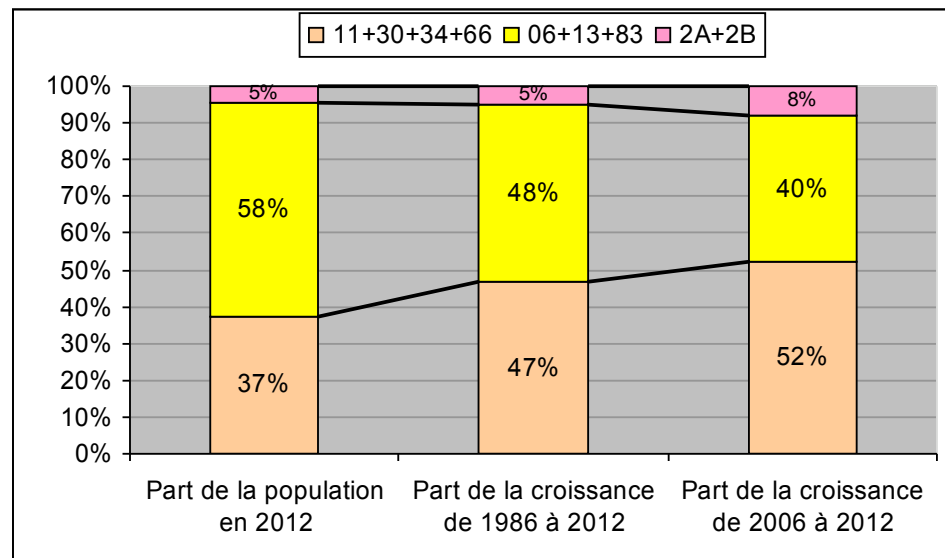
Ils ont concentré 20,3 % de la croissance des départements littoraux métropolitains entre 1986 et 2012, ce qui situe ces trois départements au 1er rang des territoires littoraux sur ces 25 dernières années, avec quelque 680 000 résidents permanents supplémentaires.

Depuis 1986, sur 100 habitants supplémentaires sur le littoral métropolitain, un peu plus de 20 l'ont été sur les départements littoraux de PACA.

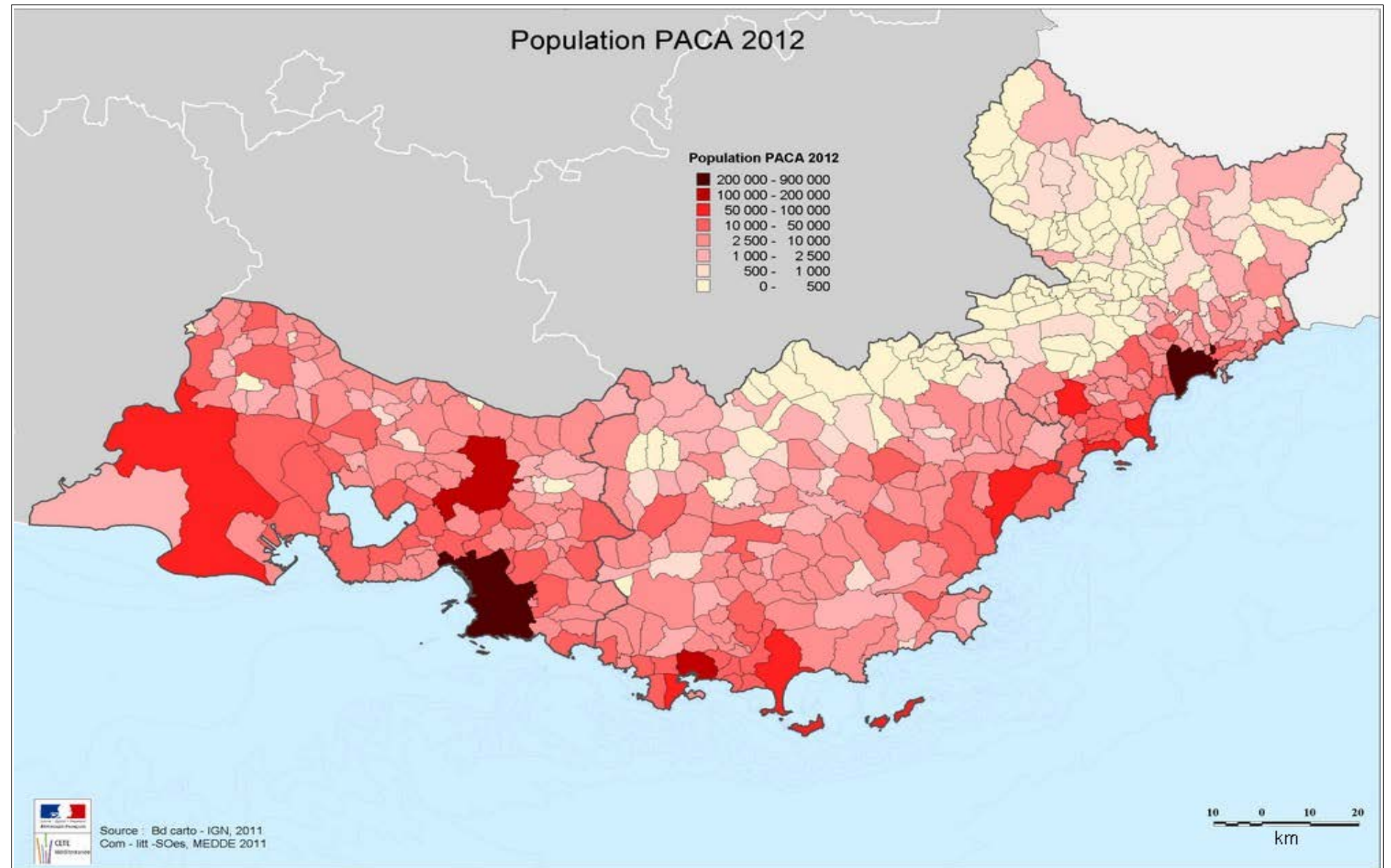
À l'échelle de la façade méditerranéenne, ils pourvoient à 48% de la croissance, c'est à dire que sur 100 habitants supplémentaires sur la façade, 48 l'ont été sur les 3 départements littoraux de PACA, depuis 1986.

Sachant que les 3 départements littoraux de PACA regroupent 58% de la population de la façade, ils sont devenus en particulier moins dynamiques que les départements littoraux de Languedoc-Roussillon, qui réunissent 37% de la population de la façade, mais 47% de sa croissance.

**Parts des départements littoraux de PACA, Languedoc-Roussillon et Corse dans le peuplement permanent de la façade méditerranéenne :**



Au palmarès des plus forts taux de croissance jusque dans les années 1990, les dynamiques de peuplement des 3 départements littoraux de PACA montrent quelque signe d'essoufflement sur la période récente.

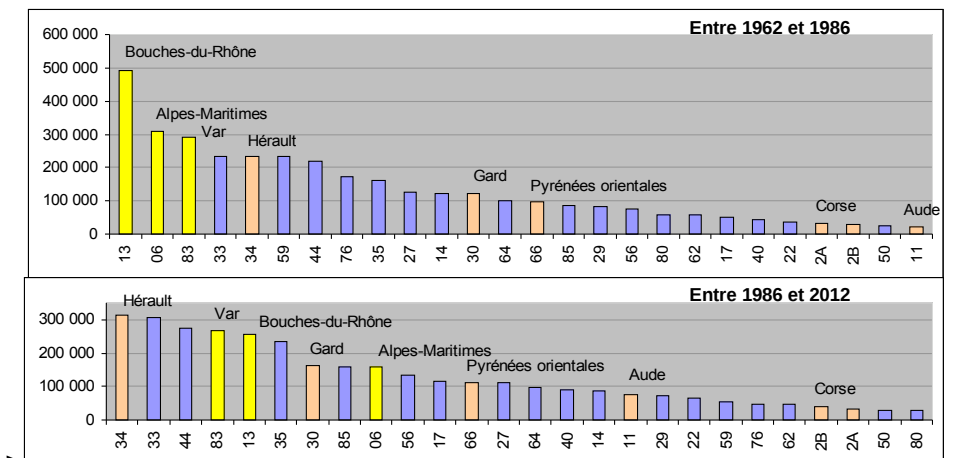


Les 3 départements littoraux de PACA ne représentent plus que 13,4% de la croissance du littoral métropolitain depuis 2006. De même, ils ne représentent plus que 40% de la croissance de la façade Méditerranée sur la période récente postérieure à 2006.

**Une évolution contrastée entre les trois départements concernés :**

Le Var, longtemps premier département de France en croissance démographique, se situe aujourd'hui au 4e rang (8%), derrière l'Hérault, la Gironde et la Loire-Atlantique, les Bouches-du-Rhône, au 5e rang (7,6%) et les Alpes-Maritimes au 9e rang (4,7%).

**Contribution des départements à la croissance démographique du littoral**



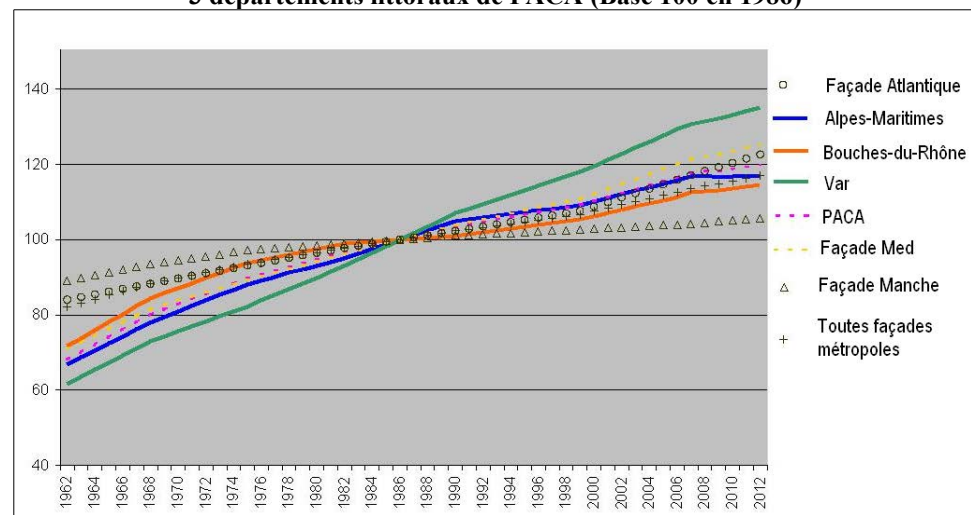


**Volet 1 : État des lieux**

**Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques**

Avec une augmentation de population de près de 35% depuis 1986, seul le département du Var soutient un rythme de croissance démographique nettement plus élevé que la moyenne de la façade méditerranéenne, et des autres façades sur les 26 dernières années. La croissance démographique semble marquer le pas depuis 1986 dans les trois départements, singulièrement dans les Alpes-Maritimes.

**Evolution de la population permanente des 3 départements littoraux de PACA (Base 100 en 1986)**



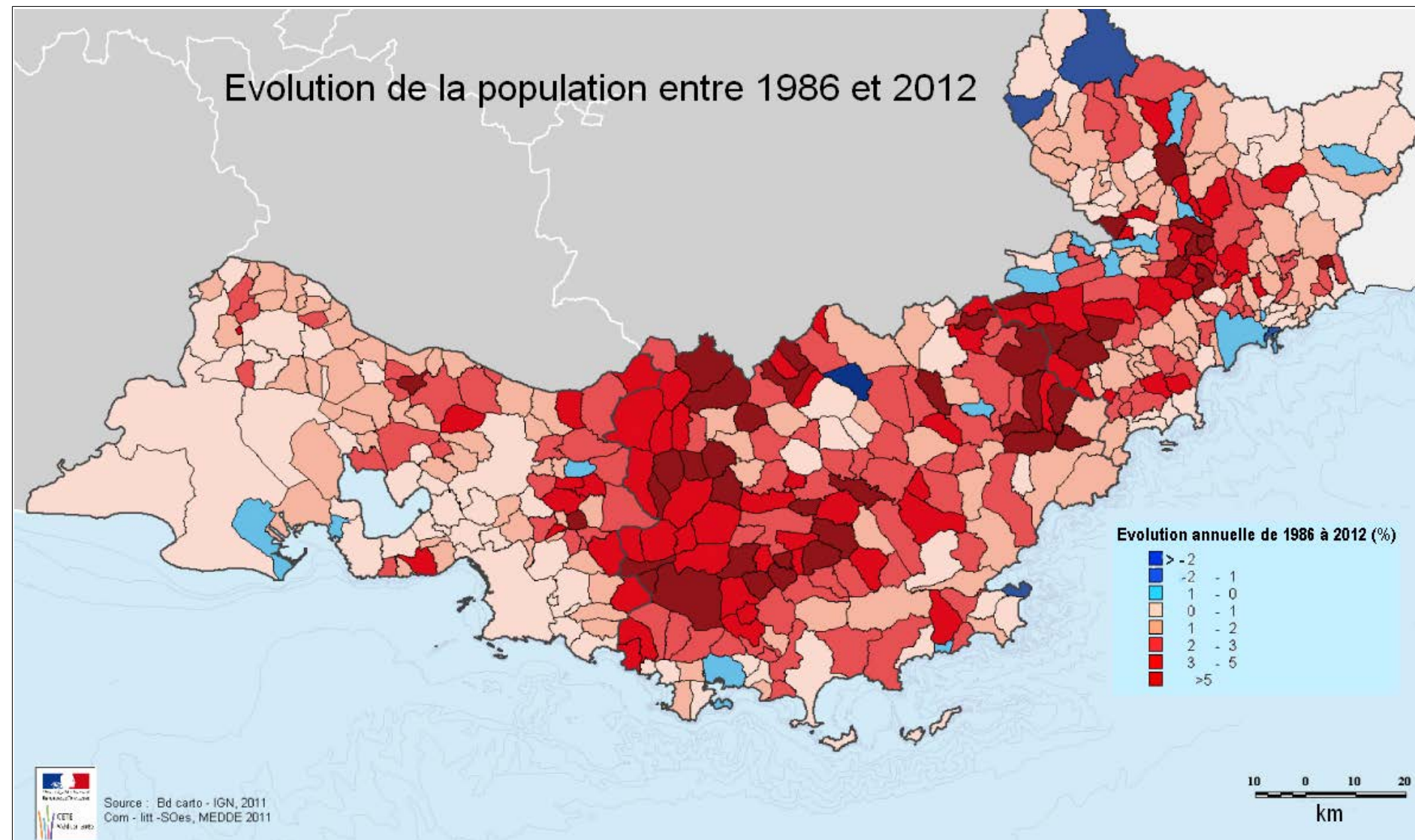
**De nouveaux espaces de peuplement permanent : un desserrement vers le rétro-littoral**

Sur les 26 dernières années, les communes rétro littorales ont absorbé 68 % de la croissance démographique. Ce phénomène gagne chaque jour en profondeur, alors même que ces communes ne représentent en 2000 que 38 % de la population de ces 3 départements.

Ces territoires d'arrière littoral enregistrent des changements d'échelle quantitatif de peuplement considérables sur de courtes périodes de temps, avec quelque 465 000 habitants supplémentaires en 25 ans, soit près de 30 000 habitants /an de l'arrière pays qui s'exprime dans chacun des trois départements littoraux, de façon plus marquée dans le Var et les Bouches-du-Rhône dont les communes

Une dynamique de l'arrière pays concentrent plus de 50 % de la croissance globale des 3 départements littoraux PACA, pour moins de 30 % de la population. Un accroissement qui trouve principalement sa place au droit de l'ouest Varois et de l'est des Bouches-du-Rhône, s'affranchissant des limites administratives.

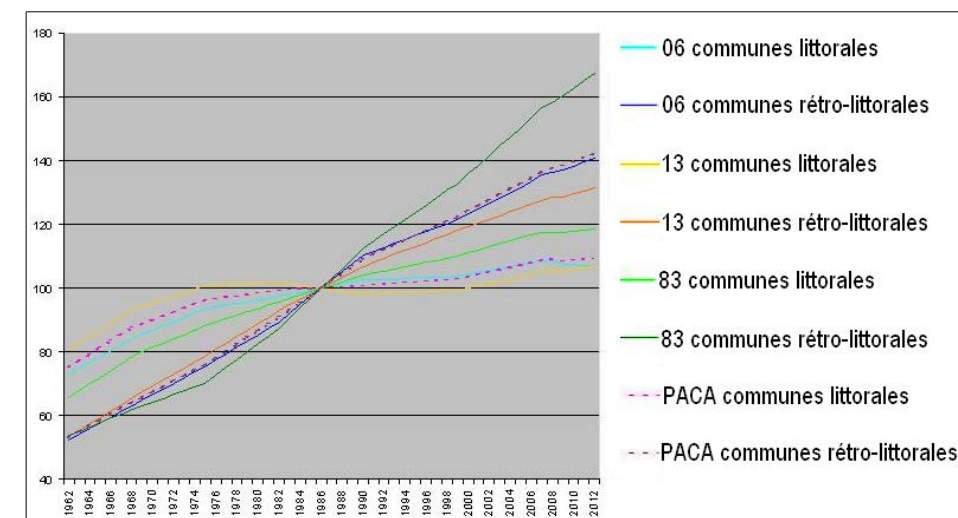
		population 2012	Accroissement 1986-2012	% population 2012	Accroissement 1986-2012
06	communes littorales	690 985	44 115	64%	28%
	communes rétro-littorales	394 031	114 388	36%	72%
	toutes communes	1 085 016	158 503	100%	100%
13	communes littorales	1 263 168	80 076	63%	31%
	communes rétro-littorales	734 025	175 332	37%	69%
	toutes communes	1 997 193	255 408	100%	100%
83	communes littorales	595 564	92 780	58%	35%
	communes rétro-littorales	433 943	174 838	42%	65%
	toutes communes	1 029 507	267 617	100%	100%
06+13+83	communes littorales	2 549 717	216 970	62%	32%
	communes rétro-littorales	1 561 999	464 558	38%	68%
	toutes communes	4 111 716	681 528	100%	100%



Les communes littorales continuent pour autant de rassembler 62% la population des départements littoraux de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et d'afficher des taux de croissance encore significatifs, bien qu'en tassement sur la période récente, postérieure à 2006. Ces mêmes communes ne concentrent que 32% de la croissance des 3 départements.

En 25 ans elles ont gagné près de 217 000 habitants qui se répartissent à hauteur respective de 42 % dans le Var, 37 % dans les Bouches-du-Rhône et 20 % dans les Alpes-Maritimes, comme le montre le graphique suivant.

**Evolution de la population permanente des communes littorales et rétro-littorales des 3 départements littoraux de PACA (Base 100 en 1986)**





**Volet 1 : État des lieux**

**Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques**

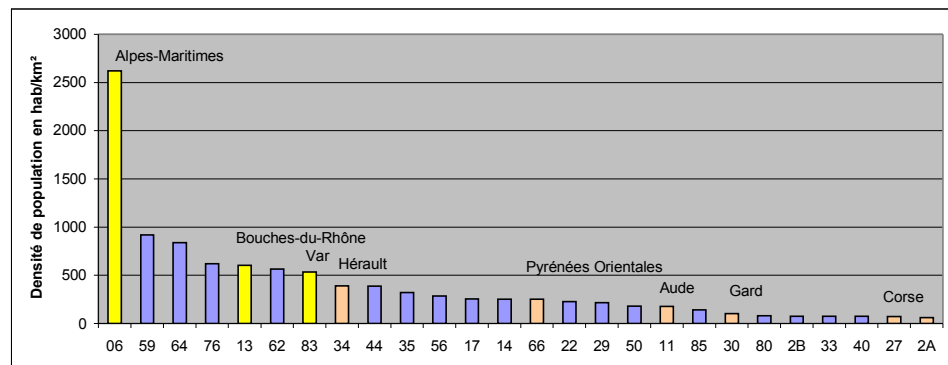
**Un peuplement exceptionnellement dense sur le front littoral**

En 2012, la densité moyenne de population des départements littoraux de métropole est évaluée à 141 hab/km<sup>2</sup>, soit 20 % de plus que la densité moyenne de la métropole, évaluée à 117 hab/km<sup>2</sup>.

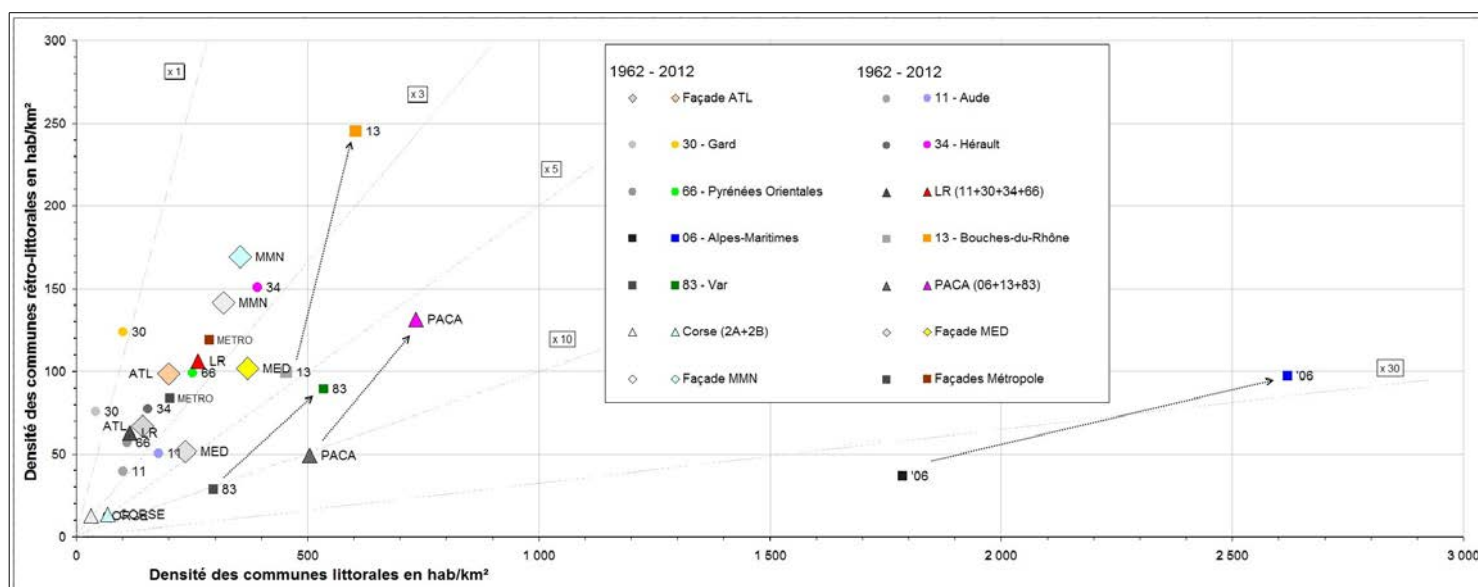
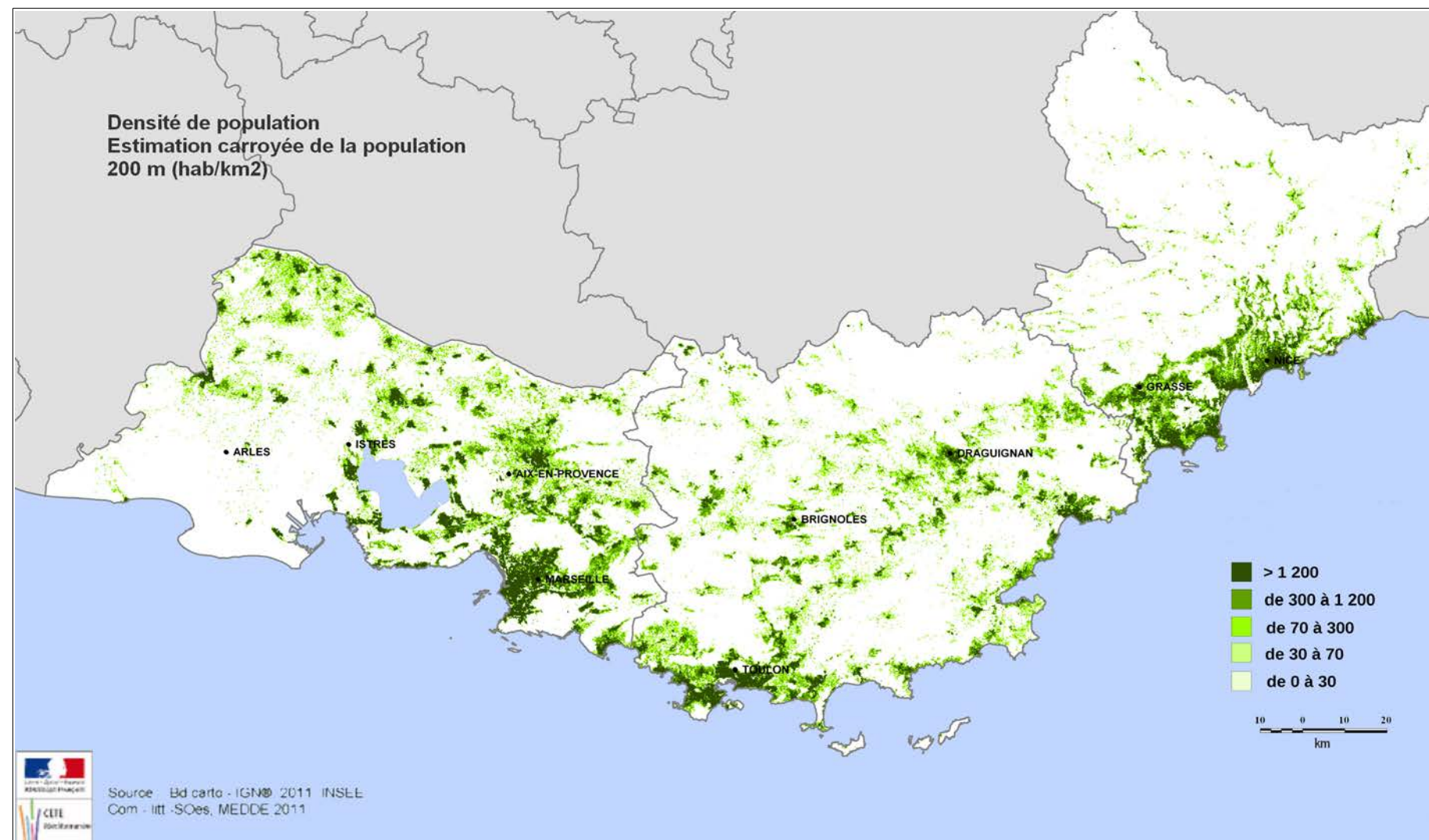
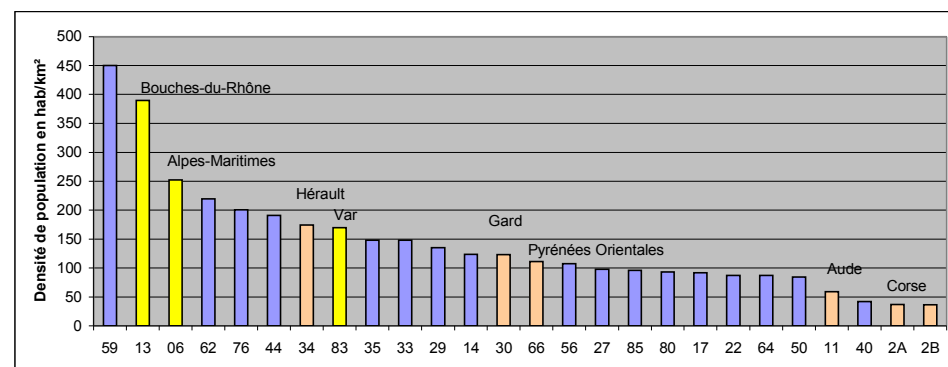
Cette densité est très variable d'un département littoral à l'autre et s'établit de 450 hab/km<sup>2</sup> pour le Nord à 36 hab/km<sup>2</sup> pour les deux départements corses :

Ainsi, la région Nord-Pas-de Calais et la région PACA sont de très loin les régions dont la façade maritime est la plus densément peuplée, avec respectivement 326 et 266 hab/km<sup>2</sup> en moyenne

Si on considère uniquement les communes littorales, la densité offerte par le front des Alpes maritimes est sans équivalent au niveau des départements métropolitains avec plus de 2600 hab/km<sup>2</sup> en moyenne de Mandelieu à Menton.



Le contraste est saisissant avec la densité des communes rétro-littorales des Alpes-Maritimes (98 hab/km<sup>2</sup>), qui sont près de 30 fois moins dense en moyenne que le front littoral. D'une situation où le front littoral des Bouches-du-Rhône étaient 5 fois plus dense que l'arrière-pays en 1962, la densité des communes rétro-littorales a fortement progressé (+146 hab/km<sup>2</sup>) pour être en 2012 inférieure seulement de 2,5 fois la densité moyenne du front littoral. La densité moyenne des communes rétro-littorales du Var a également nettement progressé en cinquante ans, elle a triplé pour passer de 29 hab/km<sup>2</sup> en 1962 à 89 hab/km<sup>2</sup> en 2012. Toutefois la densité moyenne des communes rétro-littorales du Var reste encore 6 fois inférieure à la densité moyenne des communes littorales.



**Evolution des densités moyennes des communes littorales et rétro-littorales des départements littoraux métropolitains de 1962 à 2012**  
(source : INSEE, RGP)



Volet 1 : État des lieux

Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques

Un peuplement plus urbain

98% de la population réside dans les espaces « à dominante urbaine » qui captent 97% de la croissance de ces 25 dernières années.

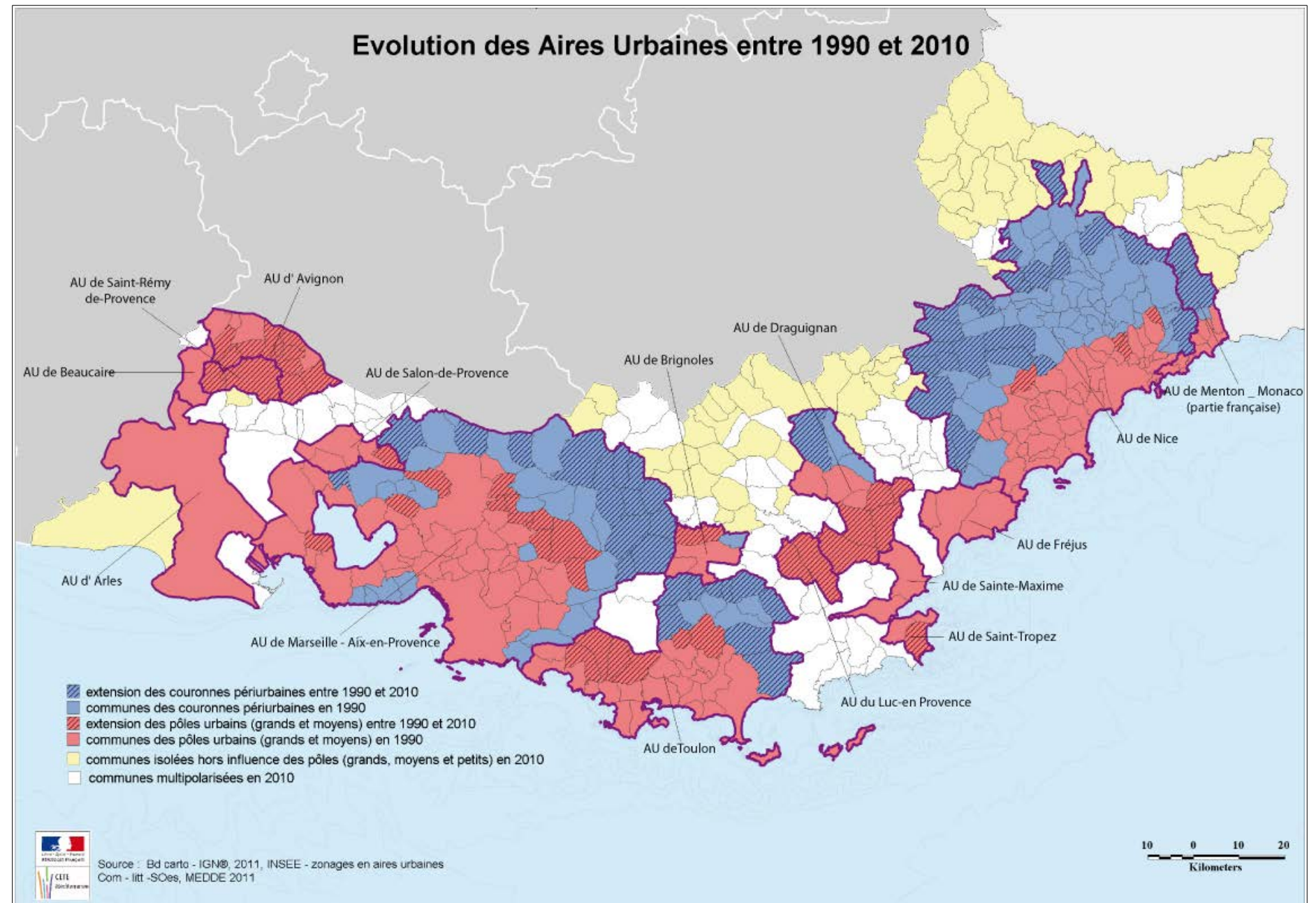
Cette représentation s'accorde de la densité des aires urbaines imbriquées sur les territoires de la façade méditerranéenne et tout particulièrement de ceux des trois départements littoraux de la région. Les situations et les évolutions de peuplement apparaissent disparates entre les départements.

Un poids de l'urbain d'autant plus important sur les seules communes littorales

	Population 2012	Répartition par classes					Total	
		grandes aires urbaines	aires urbaines moyennes	petites aires urbaines	Autres communes multipolarisées	Communes isolées hors influence des pôles		
06	communes littorales	690 988	100%	0%	0%	0%	0%	100%
	communes rétro-littorales	394 031	96%	0%	0%	0%	4%	100%
	toutes communes	1 085 016	99%	0%	0%	0%	1%	100%
13	communes littorales	1 263 168	99%	0%	1%	0%	0%	100%
	communes rétro-littorales	734 025	98%	2%	0%	0%	0%	100%
	toutes communes	1 997 193	99%	1%	0%	0%	0%	100%
83	communes littorales	595 564	89%	5%	6%	0%	0%	100%
	communes rétro-littorales	433 943	86%	3%	1%	3%	7%	100%
	toutes communes	1 029 507	88%	4%	4%	1%	3%	100%
06+13+83	communes littorales	2 549 717	97%	1%	2%	0%	0%	100%
	communes rétro-littorales	1 561 999	94%	2%	0%	1%	3%	100%
	toutes communes	4 111 716	96%	1%	1%	0%	1%	100%
Façade Med	communes littorales	3 218 352	92%	3%	3%	1%	1%	100%
	communes rétro-littorales	3 820 704	85%	3%	3%	4%	5%	100%
	toutes communes	7 039 056	88%	3%	3%	2%	3%	100%
Toutes Façades métropolitaines	communes littorales	6 210 689	76%	8%	5%	5%	5%	100%
	communes rétro-littorales	16 879 046	81%	3%	4%	8%	4%	100%
	toutes communes	23 089 735	83%	3%	4%	6%	4%	100%

	Nombre de communes	Répartition par classes					Total	
		grandes aires urbaines	aires urbaines moyennes	petites aires urbaines	Autres communes multipolarisées	Communes isolées hors influence des pôles		
06	communes littorales	16	100%	0%	0%	0%	0%	100%
	communes rétro-littorales	147	84%	0%	0%	0%	16%	100%
	toutes communes	163	86%	0%	0%	0%	14%	100%
13	communes littorales	22	91%	0%	5%	0%	5%	100%
	communes rétro-littorales	97	95%	3%	0%	0%	2%	100%
	toutes communes	119	94%	3%	1%	0%	3%	100%
83	communes littorales	27	59%	19%	22%	0%	0%	100%
	communes rétro-littorales	126	67%	2%	2%	6%	22%	100%
	toutes communes	153	66%	5%	6%	5%	18%	100%
06+13+83	communes littorales	65	80%	8%	11%	0%	2%	100%
	communes rétro-littorales	370	81%	1%	1%	2%	14%	100%
	toutes communes	435	81%	2%	2%	2%	12%	100%
Façade Med	communes littorales	216	56%	4%	12%	5%	23%	100%
	communes rétro-littorales	1 939	50%	3%	4%	15%	28%	100%
	toutes communes	2 155	51%	3%	5%	14%	27%	100%
Toutes Façades métropolitaines	communes littorales	885	50%	9%	7%	18%	18%	100%
	communes rétro-littorales	9 989	59%	3%	3%	23%	12%	100%
	toutes communes	10 874	57%	3%	4%	21%	16%	100%

Une seule commune ne relève pas en 2010 d'une aire urbaine sur les 65 constitutives du littoral régional (Saintes-Maries-de-la-Mer). 97 % de la population réside à ce jour dans une aire urbaine, 89% dans le Var, 99% dans les Bouches-du-Rhône, 100% dans les Alpes-Maritimes. Pour 78% en Languedoc Roussillon et 92% à l'échelle de la façade méditerranéenne.



	Accroissement 1986-2012	Répartition par classes					Total	
		grandes aires urbaines	aires urbaines moyennes	petites aires urbaines	Autres communes multipolarisées	Communes isolées hors influence des pôles		
06	communes littorales	44 115	100%	0%	0%	0%	0%	100%
	communes rétro-littorales	114 388	98%	0%	0%	0%	2%	100%
	toutes communes	158 503	99%	0%	0%	0%	1%	100%
13	communes littorales	80 076	101%	0%	-1%	0%	0%	100%
	communes rétro-littorales	175 332	98%	2%	0%	0%	0%	100%
	toutes communes	255 408	99%	1%	0%	0%	0%	100%
83	communes littorales	92 780	81%	5%	14%	0%	0%	100%
	communes rétro-littorales	174 838	87%	3%	1%	3%	7%	100%
	toutes communes	267 617	85%	4%	5%	2%	4%	100%
06+13+83	communes littorales	216 970	92%	2%	6%	0%	0%	100%
	communes rétro-littorales	464 558	94%	2%	0%	1%	3%	100%
	toutes communes	681 528	93%	2%	2%	1%	2%	100%
Façade Med	communes littorales	411 061	81%	7%	7%	2%	2%	100%
	communes rétro-littorales	1 005 343	89%	2%	3%	4%	2%	100%
	toutes communes	1 416 403	87%	3%	4%	4%	2%	100%
Toutes Façades métropolitaines	communes littorales	685 819	64%	12%	10%	8%	6%	100%
	communes rétro-littorales	2 678 904	86%	2%	2%	10%	0%	100%
	toutes communes	3 364 723	85%	3%	3%	7%	2%	100%

La dynamique particulière des petites et moyennes entités est l'expression du mouvement d'extension et d'étalement urbain ; par ailleurs, l'embellie récente des cœurs d'agglomération et des principales métropoles complète ce paysage.

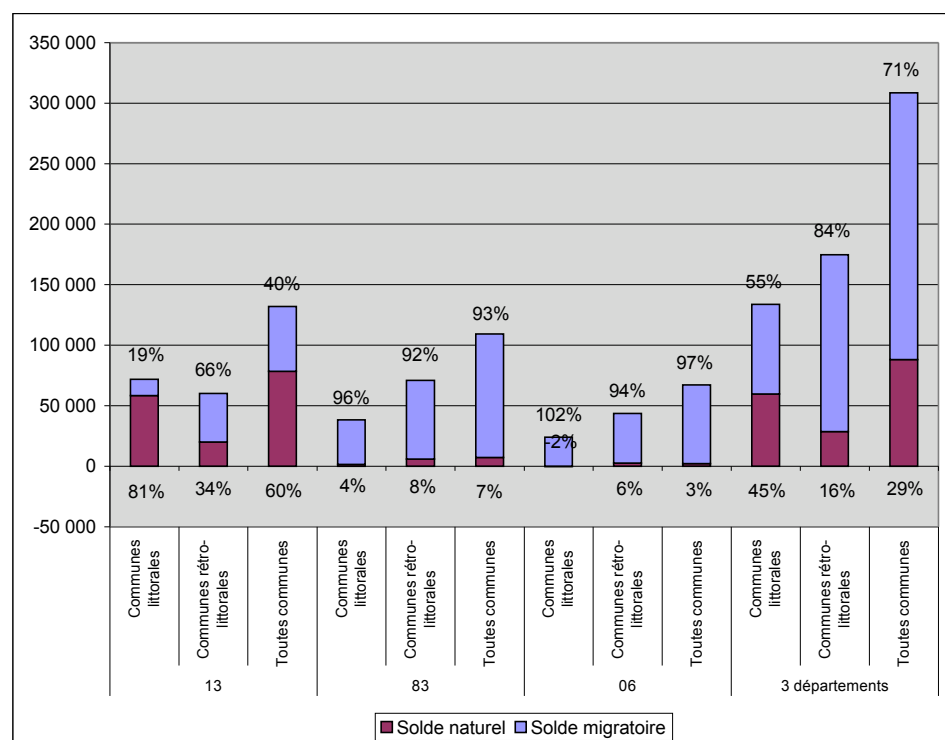
### Un renouvellement des peuplements

#### Un apport migratoire dominant mais non exclusif, notamment en Bouches-du-Rhône

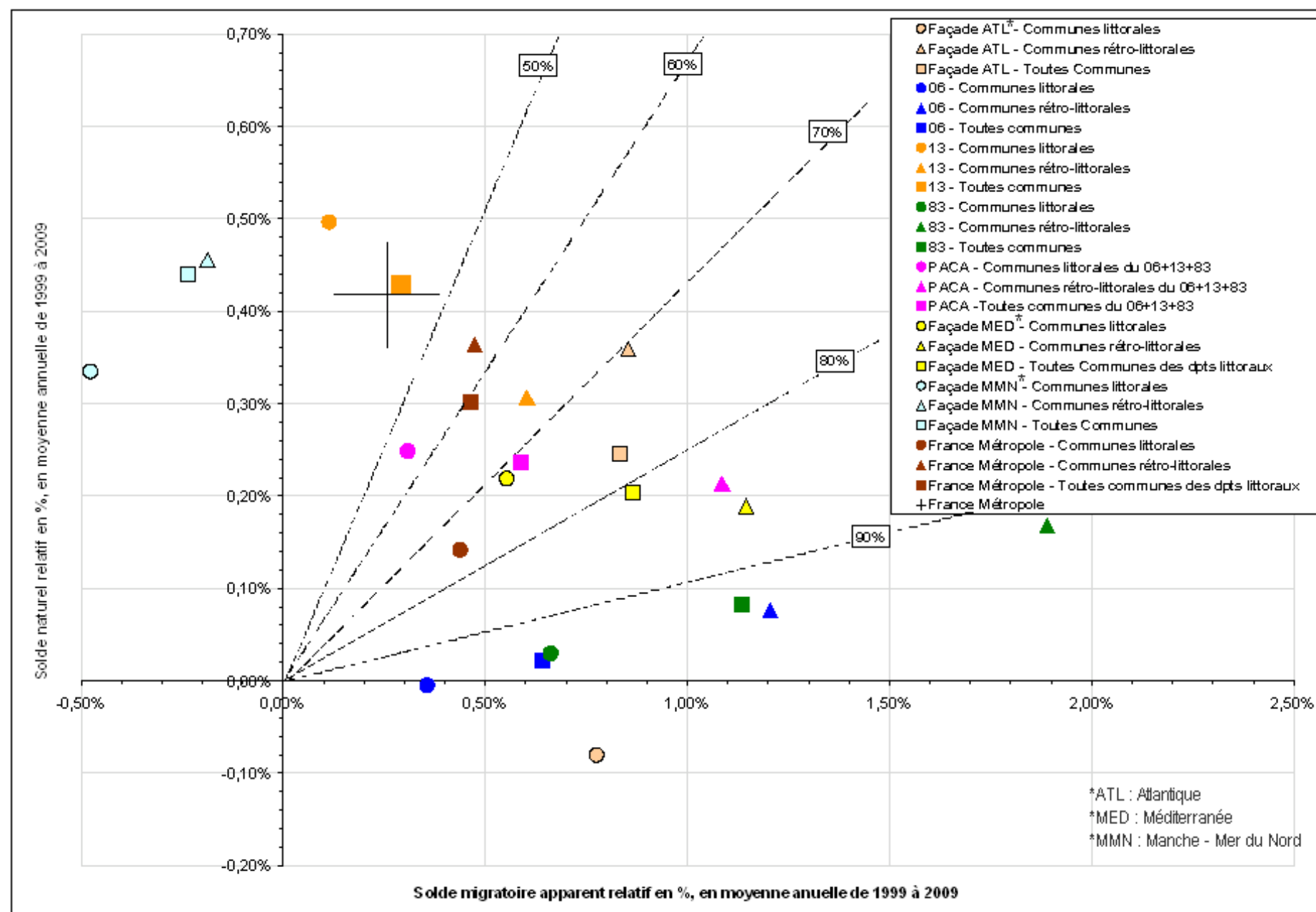
Sur la période 1999-2009, l'augmentation de la population permanente des 3 départements, soit 308 000 résidents supplémentaires, résulte à 71% d'apport migratoire et 29% de l'accroissement naturel. Ainsi, la part des apports migratoires est plus importante que pour le reste des départements littoraux (61%)

Les situations sont particulièrement contrastées entre les trois départements, avec un apport migratoire quasi exclusif dans les Alpes-Maritimes (97%), ultra majoritaire dans le Var (93%), mais minoritaire dans les Bouches-du-Rhône (40%) où l'accroissement naturel joue un rôle prépondérant dans l'accroissement de la population.

Sur cette période 1999-2009, l'accroissement naturel provient à 89% des Bouches du-Rhône, et seulement à 8% et 3% du Var et des Alpes Maritime. Les apports migratoires sont géographiquement mieux répartis et se sont fixés à 30% dans les Alpes-Maritimes, à 24 % dans les Bouches-du-Rhône et à 46% dans le Var, confirmant ainsi la forte attractivité du département du Var qui représente pourtant seulement un quart de la population permanente.



Solde naturel et solde migratoire apparents dans les trois départements entre 1999 et 2009 (source : INSEE, RGP)



Dans le Var et les Alpes-Maritimes, le solde naturel est presque exclusivement enregistré par les communes rétro-littorales (respectivement 78% et 115%), tandis que la situation est inversée pour les Bouches-du-Rhône, où ce sont les communes littorales qui sont à l'origine de 74% de la croissance naturelle. À noter que les communes littorales des Alpes-Maritimes enregistrent un solde naturel négatif (nombre de naissances inférieur au nombre de décès).

Deux nouveaux arrivants sur trois en moyenne dans les trois départements, s'installent dans une commune du rétro-littoral, cette proportion s'élevant à trois arrivants sur 4 dans les Bouches-du-Rhône.



**Volet 1 : État des lieux**

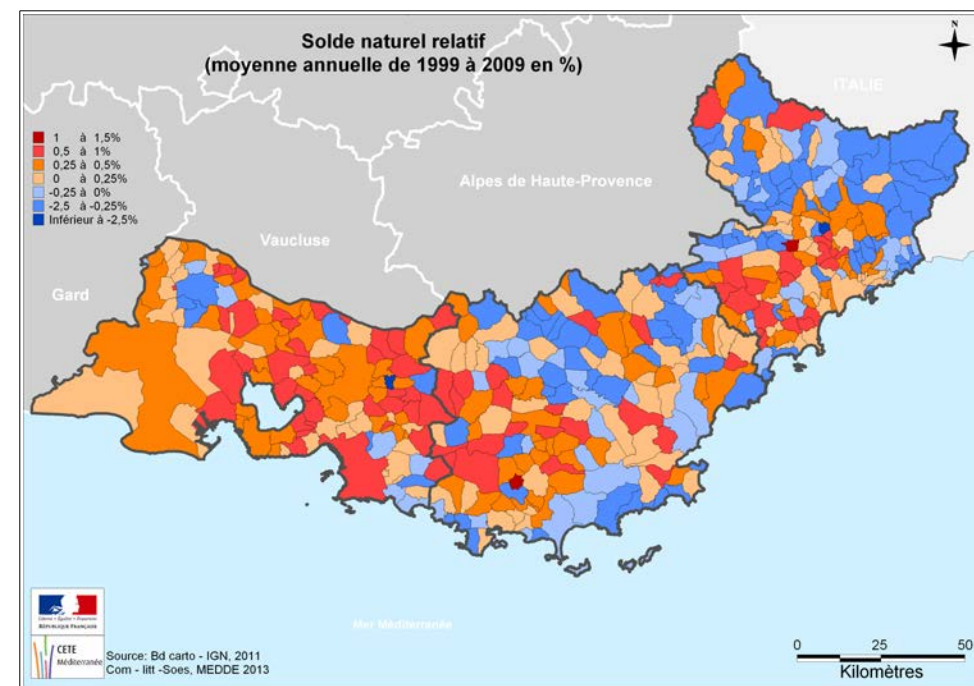
**Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques**

La visualisation à la commune des soldes migratoires (apparents) relatifs entre 1999 et 2009 confirme :

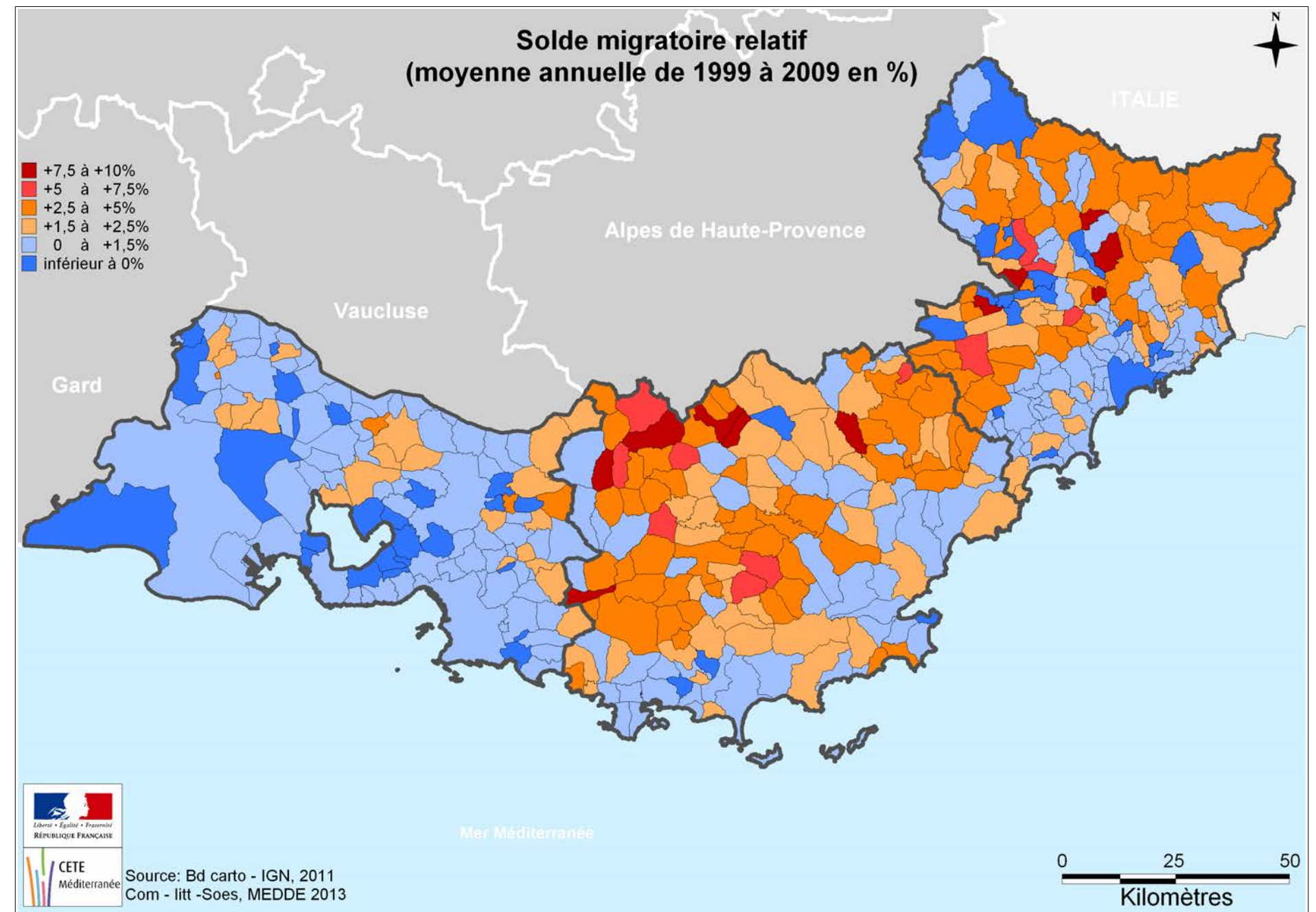
- la faible attractivité relative du front littoral pour les nouvelles populations permanentes, et plus généralement de l'ensemble des Bouches-du-Rhône
- la forte attractivité relative exercée en comparaison par l'arrière-pays varois et niçois

La visualisation à la commune des soldes naturels relatifs entre 1999 et 2009 confirme :

- que l'accroissement de population des Bouches-du-Rhône repose essentiellement sur un solde naturel particulièrement dynamique,
- qu'une majorité de communes littorales du Var et des Alpes-Maritimes accusent un solde naturel négatif ou très faible,
- les premières couronnes périurbaines autour de Toulon, Nice, Fréjus, Draguignan attestent chacune en revanche d'un solde naturel dynamique.



**Solde naturel relatif en moyenne annuelle de 1999 à 2009**  
(source : INSEE, RGP)





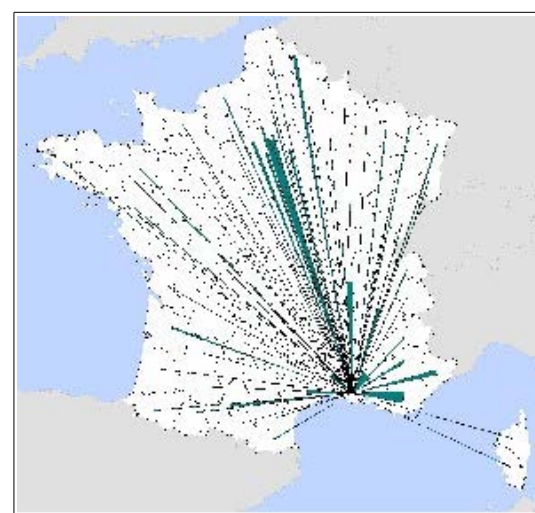
**Volet 1 : État des lieux**

**Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques**

**Un fort renouvellement et un déficit de sédimentation**

La mise en évidence du solde migratoire apparent masque l'importance des mouvements des populations qui entrent et sortent simultanément au gré de leur changement de résidence.

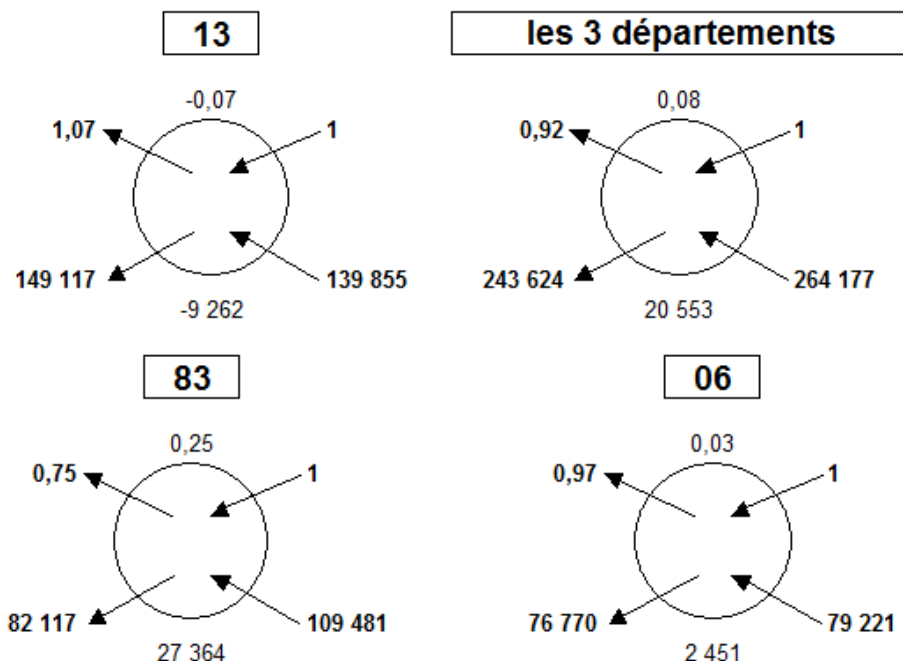
Si les 3 départements littoraux de PACA sont faiblement positifs dans les échanges migratoires avec les autres départements métropolitains sur la période 2003-2008 (+ 20 553 hab), il convient de signaler l'intensité des sorties (243 624 hab) par rapport aux entrées (264 177 hab). Ces migrations ont ainsi concerné sur 5 années près de 5,5 % de la population permanente, ce qui traduit un renouvellement important de la population et un déficit de sédimentation de la population résidente. Pour 1 nouveau résident dans les 3 départements littoraux de PACA provenant de l'extérieur, 0,92 résident quitte ce même territoire :



**Migrations résidentielles – 2003 – 2008**  
**Département des Bouches-du-Rhône – Entrants**

L'analyse des origines-destinations, ci-dessus les entrants en Bouches du Rhône, montre l'importance des migrations de résidents avec la métropole lyonnaise et parisienne, ainsi que l'importance des échanges internes à la région PACA.

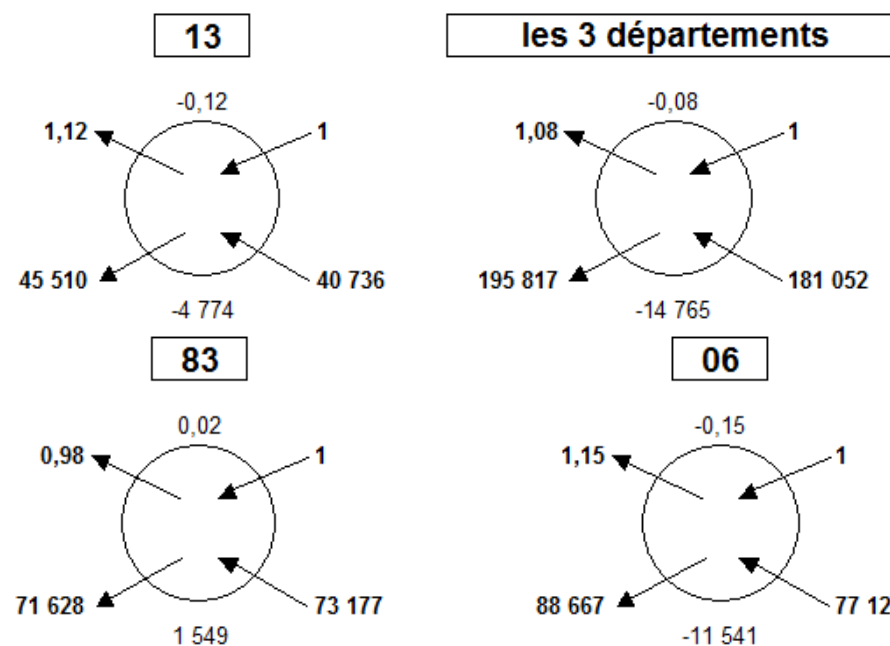
Les échanges migratoires des communes littorales de PACA avec le reste du territoire métropolitain entre 2003 à 2008 accusent un déficit encore plus marqué pour le front littoral des Bouches-du-Rhône (1,12 sortant pour 1 entrant) et surtout pour celui des Alpes-Maritimes (1,15 sortant pour 1 entrant) pour un volume de sortants de 11 541 habitants, soit près de 8% de la population permanente des Alpes-Maritimes.



**Mouvements entrants et sortants de 2003 à 2008 entre :  
Départements littoraux PACA <----> le reste du territoire métropolitain**

Ainsi, les Bouches du Rhône sont déficitaires dans leurs échanges migratoires avec les autres départements de métropole entre 2003 et 2008 (- 9 262 hab) alors que ce département est celui des 3 départements de PACA qui a accueilli pendant cette période le plus de nouveaux résidents extérieurs (+ 139 855 hab, soit 7% de la population permanente). Pour 1 nouvel arrivant en Bouches du Rhône, 1,07 résidents permanents ont quitté ce territoire.

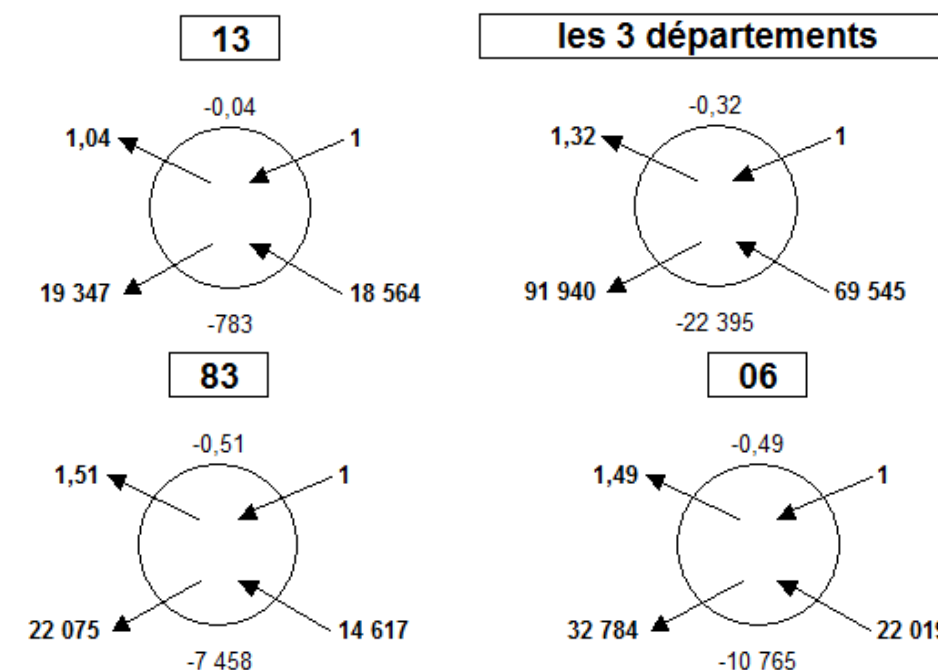
Ce type d'analyse confirme la forte attractivité du Var, qui a accueilli 109 481 nouveaux résidents entre 2003 et 2008 (soit plus de 10% de sa population permanente) pour seulement 82 117 sorties (soit 8% de sa population). On compte 0,75 sortant pour 1 entrant.



**Mouvements entrants et sortants de 2003 à 2008 entre :  
Communes littorales PACA <----> le reste du territoire métropolitain**

Seul le front littoral du Var est parvenu à équilibrer le nombre important de sortants (71 628 hab, soit près de 7% de la population) par nombre d'entrant légèrement supérieur (73 177 hab.), soit 0,98 sortant pour 1 entrant.

L'analyse des échanges migratoires entre les communes littorales et les communes rétro-littorales au sein de l'espace que compose les 3 départements littoraux de PACA permet de confirmer l'importance que prend la population des fronts littoraux dans le peuplement des communes rétro-littorales.



**Mouvements entrants et sortants de 2003 à 2008 entre :  
Communes littorales PACA <----> communes rétro-littorales PACA**

Sur la période 2003-2008, le front littoral de PACA est nettement déficitaire dans ses échanges avec le rétro littoral : pour un résident de l'arrière pays qui vient s'installer sur le littoral, 1,32 résidents du littoral font le chemin inverse. Le départ des résidents du littoral vers l'arrière pays (- 22 395 hab) explique à lui seul la totalité du déficit migratoire enregistré avec la métropole dans son ensemble (- 14 765 hab). Autrement dit, le front littoral de PACA a un solde migratoire négatif avec son espace rétro-littoral (- 22 395 hab), et positif avec le reste de la métropole (+ 7 630 hab.). De la même manière pour un résident de l'arrière pays varois ou niçois qui vient s'installer sur le littoral de son département, 1,5 résidents du littoral font le chemin inverse. La totalité du solde migratoire négatif ou très faible enregistré par le front littoral niçois ou varois avec le reste du territoire métropolitain provient en réalité du très net déséquilibre des échanges avec l'arrière pays proche. La situation du front littoral des Bouches du Rhône est très différente dans la mesure où ses échanges avec l'arrière pays sont très peu déficitaires (1,04 sortant pour 1 entrant) mais le sont bien davantage avec le reste de la métropole. Dans les Bouches du Rhône, le déficit migratoire enregistré entre 2003 et 2008 avec le reste de la métropole est tout autant porté par le front littoral (- 3 991 hab.) que par le rétro-littoral (- 5 271 hab.).

Volet 1 : État des lieux

Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques

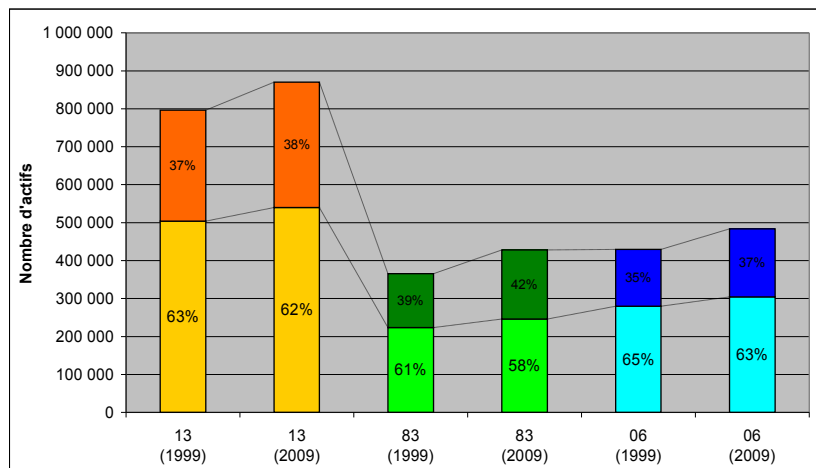
Une attractivité littorale en question pour les actifs

L'attractivité des territoires littoraux reste une réalité, mais cette réalité est de plus en plus contrastée.

À l'échelle nationale, la population active\* des départements littoraux a augmenté de plus de 30% entre 1986 et 2009, soit 6 points de plus que la moyenne des départements métropolitains.

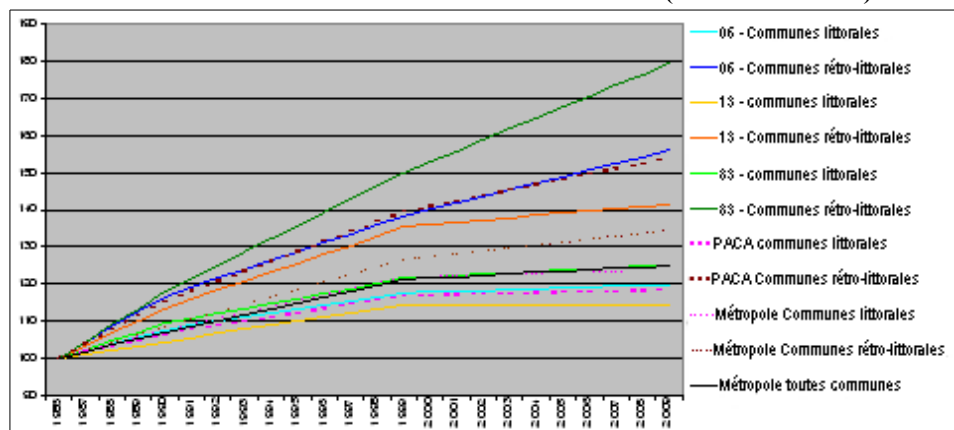
En région PACA, la population active du Var a augmenté pendant cette période de 45%, contre 32% pour les Alpes-Maritimes et 24% pour les Bouches-du-Rhône. Entre 1986 et 2009, plus d'un nouvel actif sur deux (59%) dans ces trois départements a été capté par les communes rétro-littorales, cette proportion s'élevant même à 62% dans le cas du Var.

La part de la population active située dans les communes rétro-littorales reste minoritaire (39% en moyenne), mais elle ne cesse d'augmenter.

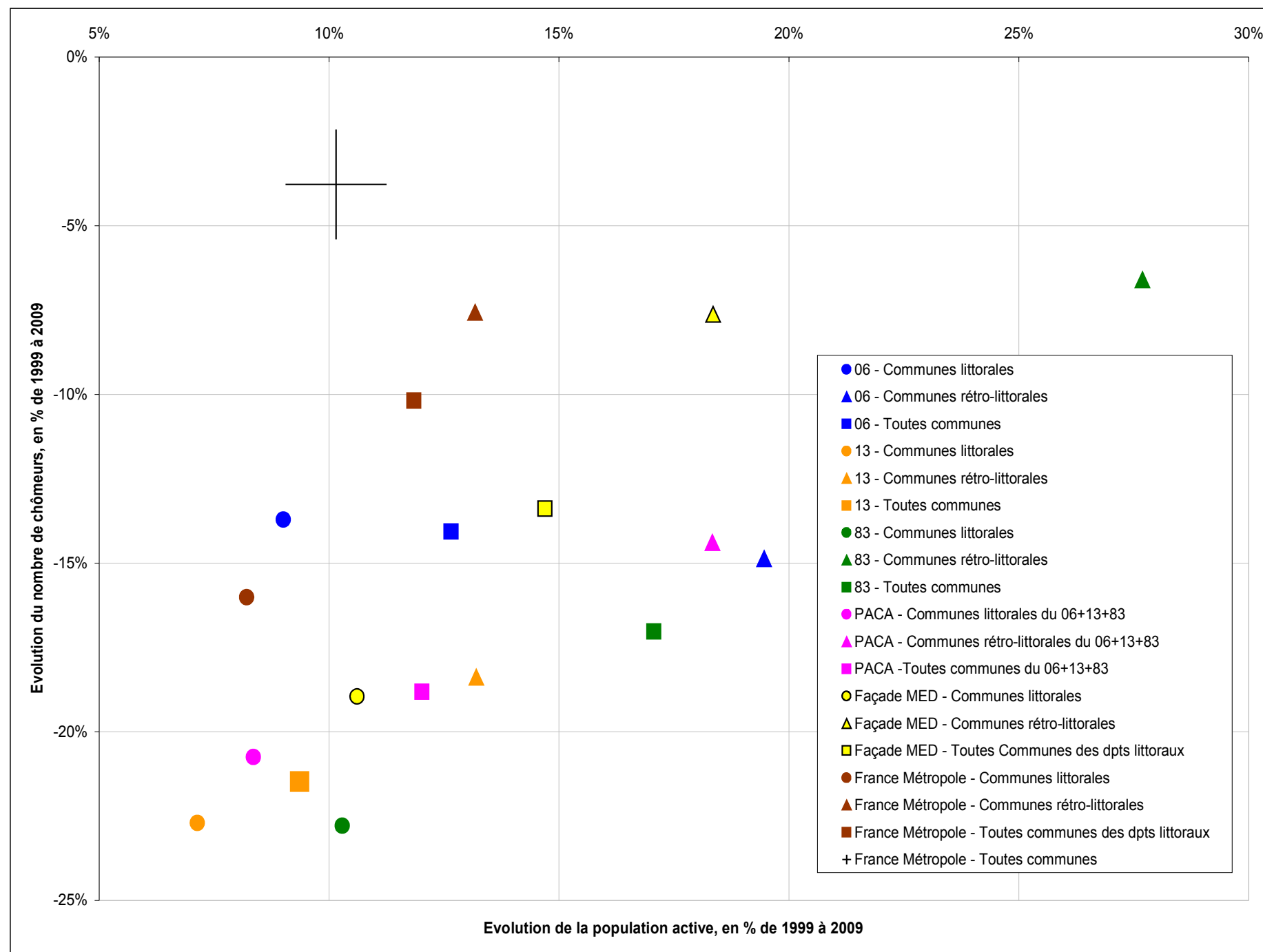


Evolution de la population active entre 1999 et 2009, et part des communes littorales et rétro-littorales dans la population active des 3 départements

Evolution du nombre d'actifs\* entre 1986 et 2009 (base 100 en 1986)



(\* ) On considère ici uniquement les actifs de 25-54 ans.



Les trois départements littoraux ont subi un ralentissement de la croissance de leur population active depuis 2009, observée également à l'échelle nationale. Une évolution qui s'avère particulièrement marquée pour les communes littorales. Les communes rétro-littorales du Var n'enregistrent pratiquement aucun fléchissement dans l'augmentation de leur population active depuis 1986.

La stagnation de la population active et la baisse du chômage deviennent un marqueur sur les fronts littoraux

Dans un contexte d'emploi qui reste dynamique, l'évolution de la population active et celle du nombre de chômeurs se manifestent de manière différenciée dans les communes littorales et rétro-littorales. Sur la période 1999-2009, les communes littorales des 3 départements ont enregistré un accroissement de leur population active inférieur (ou égal pour le Var) à la tendance nationale (+10%). Dans le même temps, le nombre de chômeurs des communes littorales



**Volet 1 : État des lieux**

**Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques**

a décliné à un rythme jusqu'à six fois supérieur au rythme observé au niveau national (-4%). Parallèlement, les communes rétro-littorales des trois départements voient leur population active augmenter de manière beaucoup plus soutenue, mais enregistrent des performances moindres en termes de réduction du nombre de chômeurs.

La situation du Var est particulièrement significative : aux communes littorales la réduction spectaculaire du nombre des chômeurs (-23%) ; aux communes rétro-littorales, l'explosion de leur population active (+28%).

Le département des Alpes-Maritimes est dans une situation singulière où la population active des communes littorales a peu progressé en proportion entre 1999 et 2009 (+9%) en comparaison des communes rétro-littorales (+19%), sans que ces communes littorales n'enregistrent de performance particulière en termes de réduction du chômage. Cette réduction est même moins dynamique sur les communes littorales (-14%) que sur les communes rétro-littorales (-15%). L'évolution fonctionnelle des tissus des fronts littoraux où la fonction résidentielle prévaut dans bien des cas sur la fonction économique, semble bien à l'origine de ces évolutions.

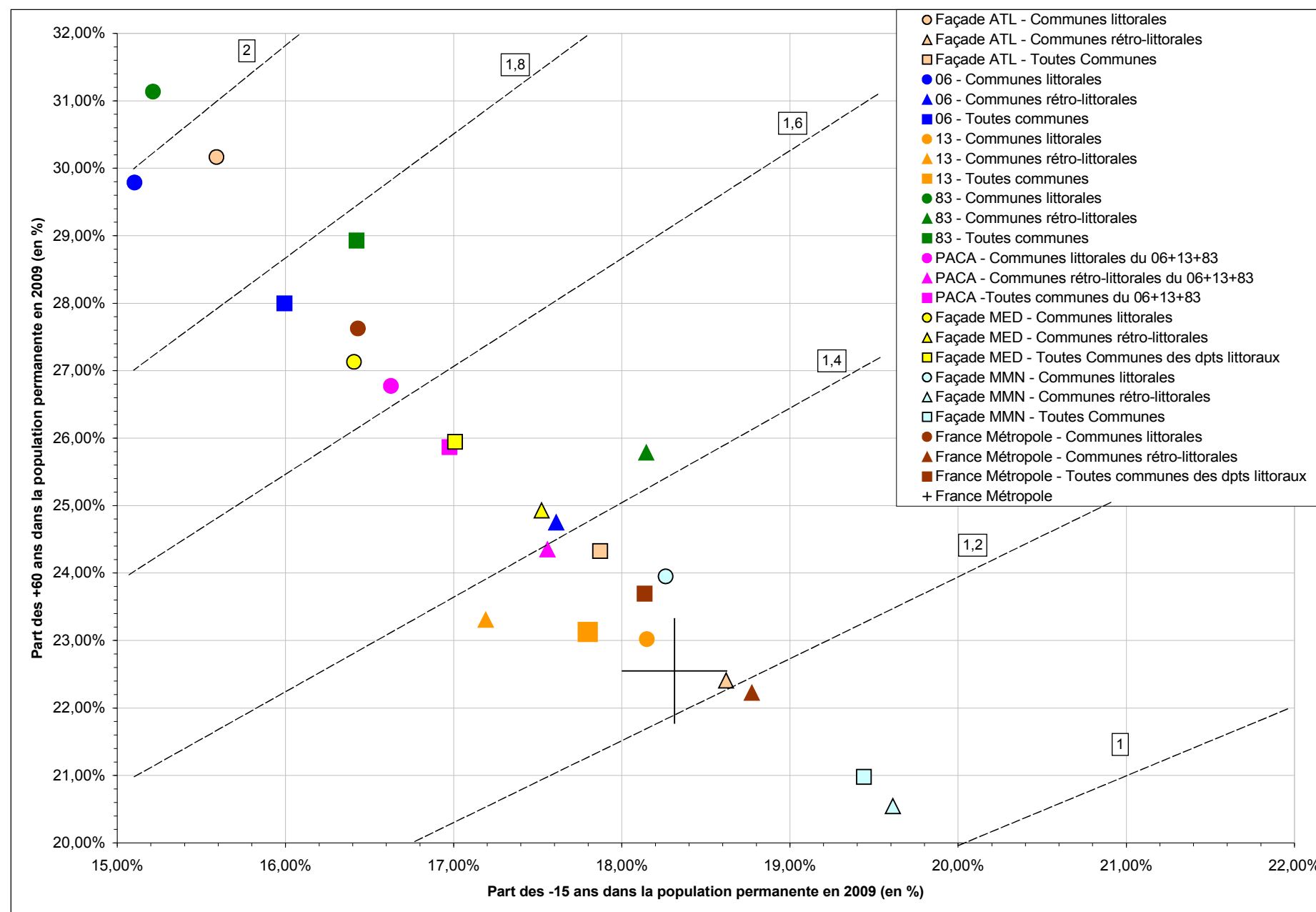
**Une population qui n'échappe pas au mouvement global de vieillissement**

La part de la population de plus de 60 ans dans les départements littoraux métropolitains s'écarte peu de la moyenne constatée à l'échelle de la métropole (24% contre 23%). La part des moins de 15 ans est également comparable et s'établit à 18% de la population permanente. Par ailleurs, les départements littoraux suivent la moyenne du vieillissement en métropole : progression de 2% de la part des 60 ans et plus entre 1999 et 2009.

En revanche, la population des communes littorales métropolitaines est sensiblement plus âgée que la moyenne nationale avec 28% de résidents de plus de 60 ans et 16% de moins de 15 ans. Cette tendance est déjà fortement marquée sur les communes littorales de la façade Méditerranée (27% de + 60 ans ; 16% de - 15ans) mais bien davantage encore sur les communes littorales de la façade Atlantique (30% de + 60 ans ; 16% de - 15ans).

A contrario ; les communes rétro-littorales des départements littoraux accueillent une population plus jeune et comptent en moyenne 22% de plus de 60 ans et 19% de moins de 15 ans.

La différence de la structure en âge des populations des communes littorales et rétro-littorales tend à s'accroître dans la mesure où les plus de 60 ans ont progressé de 1,6% dans les communes rétro-littorales entre 1999 et 2009, tandis qu'ils progressaient en moyenne de 3% dans les communes littorales de métropole pendant cette même période, l'augmentation de la part des plus de 60 ans atteignant même en moyenne 3,7 % sur les façades Atlantique et Manche.



Des écarts importants de structures apparaissent entre les départements littoraux de PACA.

Depuis 2009, les départements du Var et des Alpes Maritimes comptent plus de 30% de résidents de plus de 60 ans, soit deux fois plus que la population des moins de 15 ans qui parallèlement atteint la valeur basse de 15%.

Si la progression de la part des plus de 60 ans a semblé marquer le pas sur le front littoral des Alpes Maritimes entre 1999 et 2009 (+1,7%), cette progression a été particulièrement significative au cours de cette période sur

le front littoral du Var (+4%, soit 2 fois le rythme de vieillissement moyen en métropole). La part des plus de 60 ans dans la population résidente a progressé de 1,9 % dans les communes rétro-littorales des Alpes Maritimes et de 2,4% dans celles du Var.

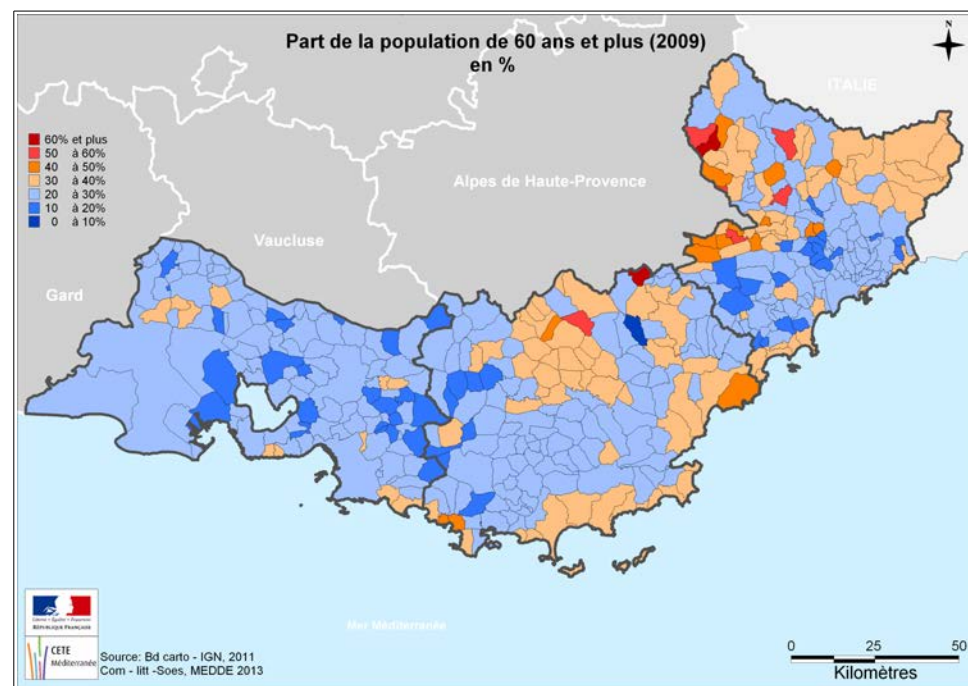
La part des plus de 60 ans dans les communes littorales des Bouches-du-Rhône restait en 2009 au niveau moyen observé en métropole, soit 23%, et n'était pas très différent entre Marseille (22,7%) et les autres communes littorales du département (23,6%).

**Volet 1 : État des lieux**

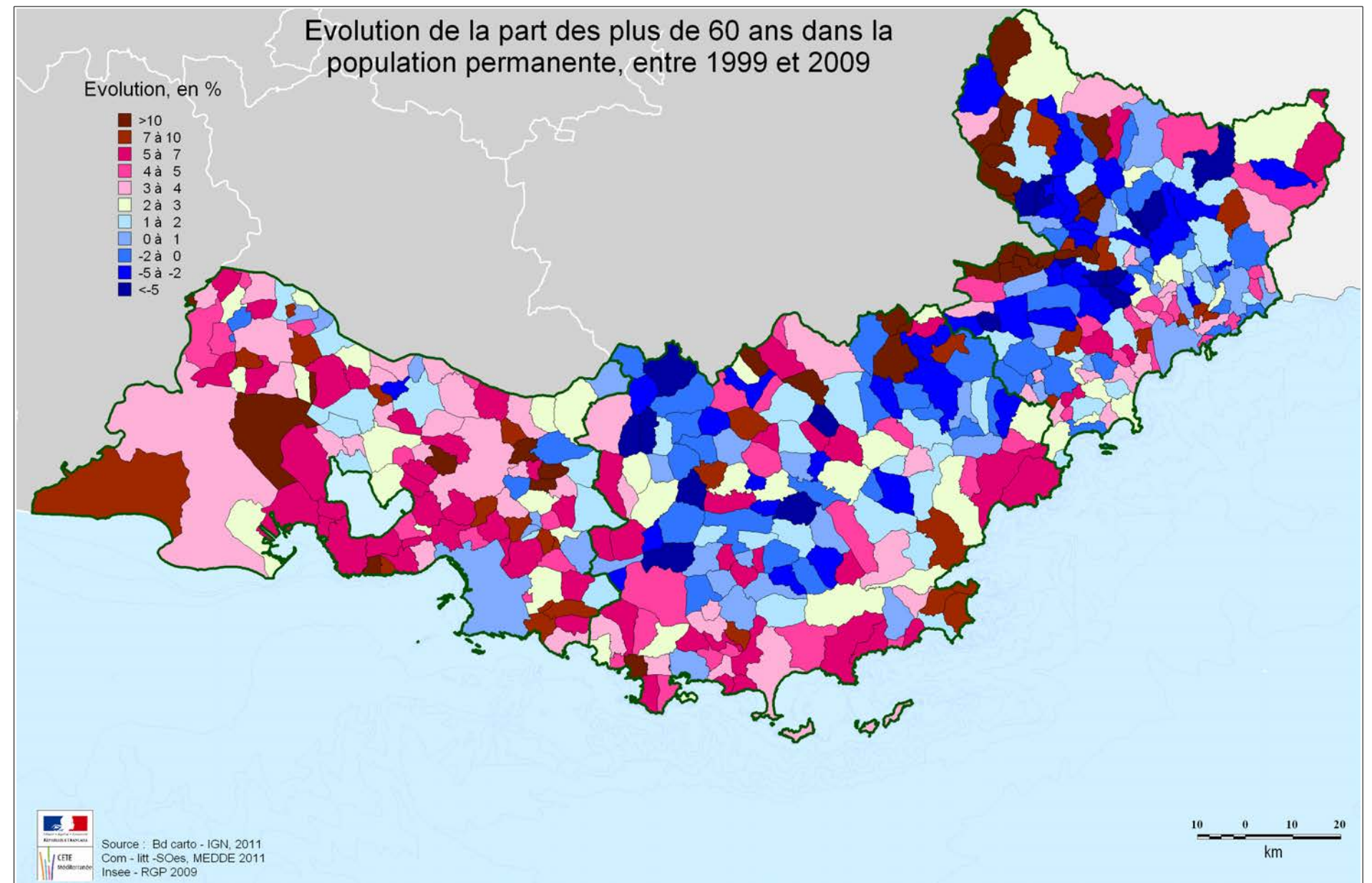
**Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques**

Toutefois, le rythme moyen de vieillissement observé entre 1999 et 2009 sur la façade littorale des Bouches du Rhône (+1,7%) ne doit pas masquer la très grande différence de dynamique entre Marseille (+0,12%) et les autres communes littorales (+5%).

Dans la mesure où les communes rétro-littorales des Bouches-du-Rhône ont subi également en moyenne un vieillissement important de leur population (+4%), la situation de Marseille apparaît tout à fait singulière à l'égard du vieillissement de l'ensemble du département.



**Part des 60 ans et plus dans la population permanente (en%)**  
(Source : INSEE, RGP 2009)





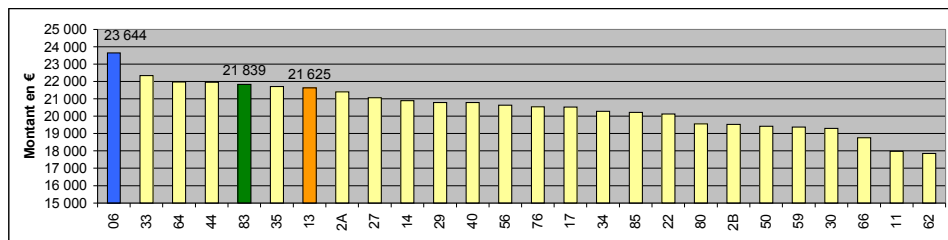
**Volet 1 : État des lieux**

**Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques**

**Des disparités de revenus particulièrement importantes**

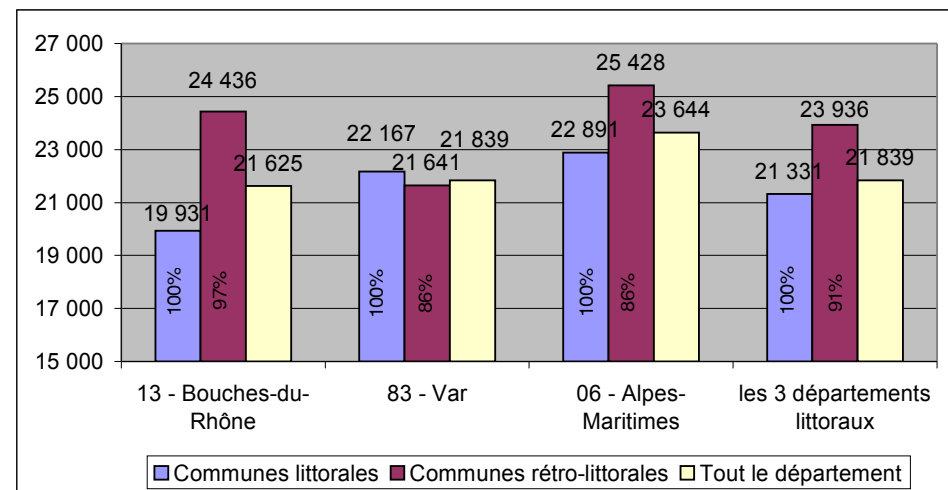
En 2010, la moyenne du revenu fiscal par unité de consommation (UC : voir encadré page suivante) s'établissait autour de 22 115 € pour la métropole et de 20 681 € en moyenne pour les départements littoraux métropolitains .

Les situations sont contrastées au sein des départements littoraux puisque le revenu fiscal moyen par UC va de 23 644 € pour les Alpes-Maritimes (1er) à 17 852 € pour le Pas-de-Calais (26ème). Les valeurs moyennes du revenu fiscal par UC pour le Var (5ème) et les Bouches du Rhône (7ème) atteignent respectivement à 21 839 € et 21 625 €.

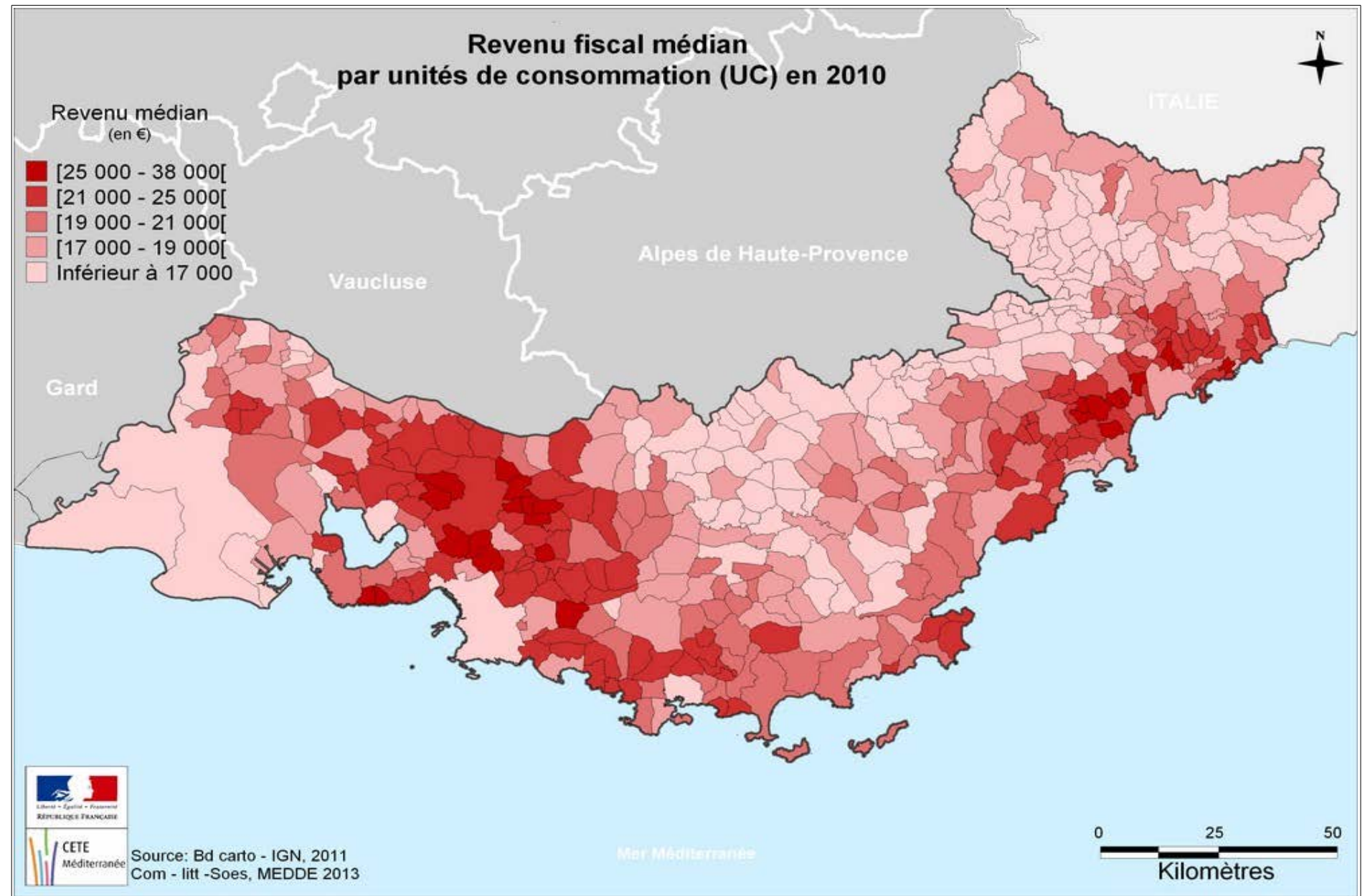


**Revenu fiscal moyen par unité de consommation des départements littoraux en 2010** (source : INSEE-DGFIP)

Même si le revenu fiscal moyen des plus petites communes n'est pas disponible (pour des raisons de secret statistiques), il est possible d'analyser ce revenu pour une grande majorité de communes, couvrant 100% des communes littorales et plus de 85% des communes rétro-littorales. Ainsi, dans les Bouches du Rhône, l'écart entre le revenu fiscal moyen des communes littorales et celui des communes rétro-littorales (au profit de ces dernières) est le plus important (4 500 €), cet écart étant moindre dans les Alpes Maritimes (2 500 €). Dans le Var, le revenu fiscal moyen est très légèrement inférieur dans les communes rétro-littorales (-500€).



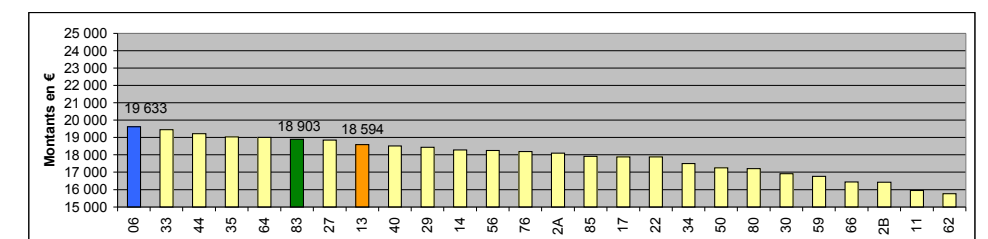
**Revenu fiscal moyen des communes des 3 départements littoraux de PACA en 2010** (source : INSEE-DGFIP)



Pour modérer l'influence des valeurs des très hauts revenus sur le calcul de la valeur moyenne du revenu fiscal, on privilégie généralement l'utilisation de la valeur médiane, qui sépare la population de l'échantillon en deux groupes numériquement équivalents.

Le classement des départements littoraux, sur la base du revenu fiscal médian des UC, n'est pas fondamentalement bouleversé : les Alpes-Maritimes conservent le revenu fiscal le plus important avec 19 633 € (1er), le Var et les Bouches du Rhône rétrogradant d'une place (6ème et 8ème) avec un revenu médian par UC respectivement de 18 903 € et 18 594 €.

**Revenu fiscal médian par unité de consommation des départements littoraux en 2010** (source : INSEE-DGFIP)



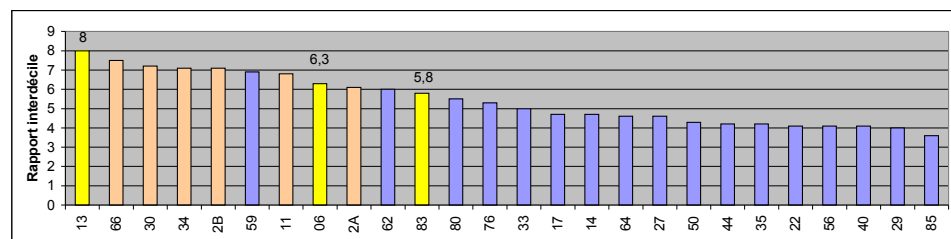


**Volet 1 : État des lieux**

**Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques**

À l'échelle des 3 départements littoraux de PACA, on constate que les revenus fiscaux médians sont les plus élevés dans les couronnes urbaines autour des pôles urbains : Marseille-Aix, Nice et, dans une moindre mesure, Toulon. Le revenu fiscal médian des pôles urbains situés sur le littoral est en effet réduit en raison de la présence dans ses pôles d'une plus grande diversité de population, dont une partie perçoit des revenus moindres.

Toutefois, le revenu médian ne renseigne pas sur la plus ou moins grande distribution des revenus des UC. C'est l'objet du rapport interdécile (D9/D1) du revenu fiscal par UC, qui établit le rapport entre les revenus par UC les plus élevés et les revenus par UC les plus faibles, en ôtant de chaque côté les 10 % de personnes aux revenus les plus extrêmes. Cet indicateur mesure la disparité relative entre les plus hauts et les plus bas revenus fiscaux, sans être déformé par les revenus les plus extrêmes.



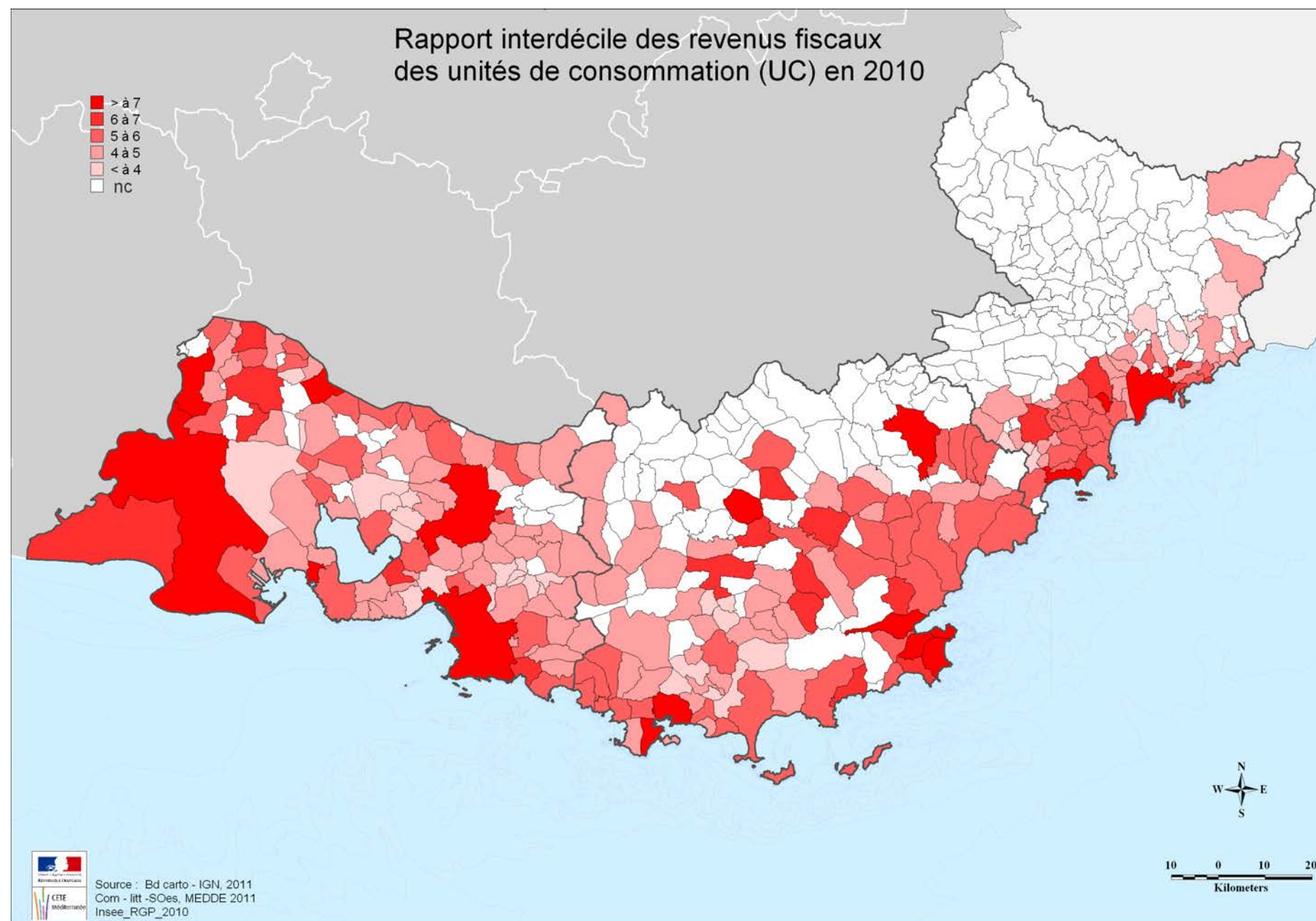
**Rapport interdécile du revenu fiscal par unité de consommation des départements littoraux en 2010** (source : INSEE-DGFIP)

À l'échelle de l'ensemble des départements littoraux métropolitains, les Bouches-du-Rhône apparaissent comme le département où les disparités de revenus fiscaux sont les plus fortes (rapport interdécile de 8), alors que les revenus fiscaux dans les Alpes-Maritimes et le Var sont moins dispersés en comparaison (rapport interdécile de 6,3 et 5,8). À l'échelle nationale, les seuls départements dont le rapport interdécile du revenu fiscal par UC est plus élevé que celui des Bouches du Rhône (8) sont Paris (11,5) et la Seine-Saint-Denis (8,5).

Les 9 départements littoraux qui comptent la façade méditerranéenne sont parmi les 11 départements dont les revenus fiscaux par UC sont les plus dispersés. Le département du Var, avec un rapport interdécile des revenus fiscaux par UC de 5,8, le plus bas pour la façade Méditerranéenne, se situe en 19ème position des départements métropolitains dont les revenus fiscaux sont les plus dispersés.

Ainsi, la disparité des revenus fiscaux par UC apparaît comme un marqueur très spécifique des départements de la façade Méditerranéenne.

À l'échelle des trois départements littoraux de PACA, les communes dont la dispersion des revenus fiscaux par UC est la plus importante sont les villes centres des pôles urbains : Marseille (15,3), Tarascon (9,6), Toulon (9,3), Nice (8,7), Arles (8,2). Plus généralement, les communes littorales de la façade des Alpes maritimes et du Var témoignent d'une dispersion plus importante des revenus fiscaux par UC.



**Unité de consommation (UC) :**

le nombre d'unités de consommation d'un " ménage fiscal " est évalué de la manière suivante : le premier adulte du ménage compte pour une unité de consommation ; les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 ; les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3. Cette échelle d'équivalence est utilisée couramment par l'INSEE et Eurostat pour étudier les revenus ainsi exprimés par "équivalent adulte"



**Volet 1 : État des lieux**

**Volet 2 : Mobilisation des politiques publiques**

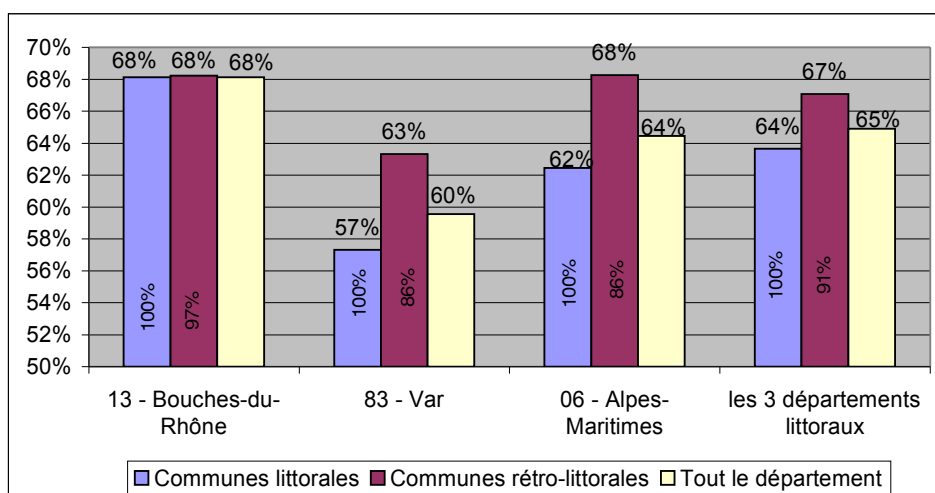
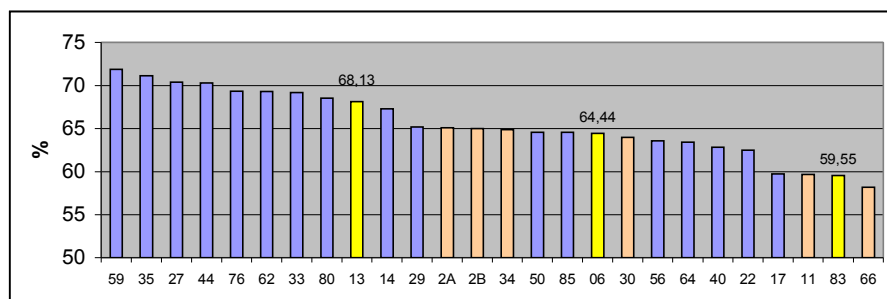
**Des revenus d'activités qui occupent une part inégale des revenus fiscaux des ménages**

La structure des revenus fiscaux peut être analysée à travers la part prise par chacune des catégories suivantes :

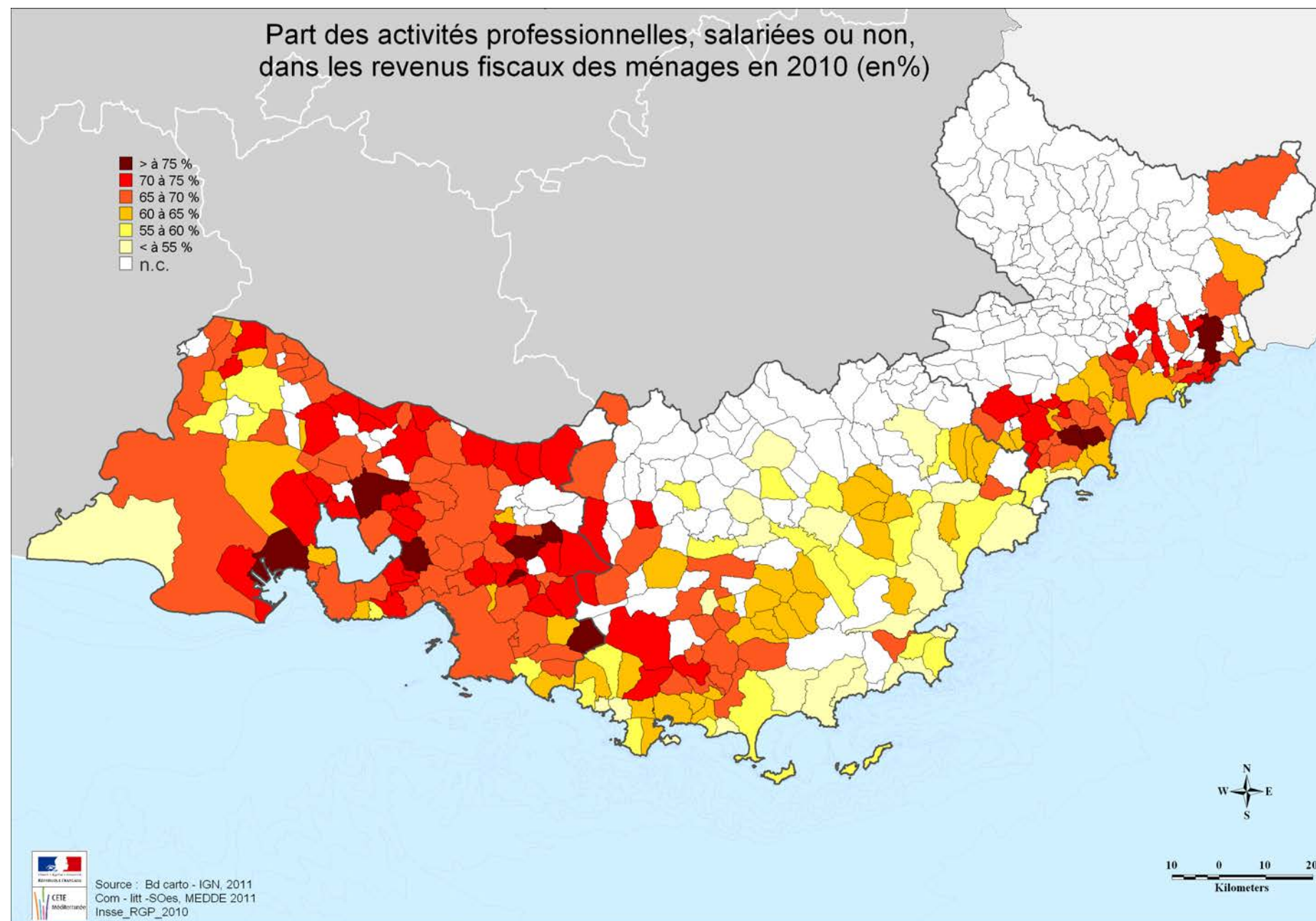
- les revenus d'activités salariées incluent principalement les salaires, indemnités journalières de maladie, indemnités de chômage,
- les revenus des activités non salariées correspondent aux revenus nets de déficits, et hors plus-values, des indépendants.
- les pensions, retraites et rentes incluent les retraites mais aussi les pensions d'invalidité et les pensions alimentaires nettes et les rentes viagères.
- les autres revenus comprennent essentiellement des revenus du patrimoine.

Le regroupement des deux premières catégories constitue les revenus issus d'activités professionnelles, salariées et non salariées.

À l'échelle du territoire métropolitain, en 2010, les revenus d'activités représentent 69% des revenus fiscaux des ménages, contre 67 % en moyenne à l'échelle des départements littoraux. Au sein des départements littoraux, cette part s'échelonne entre 72% (Nord) à 58% (Pyrénées orientales). Le Var, avec 59% de revenus fiscaux issus d'activités, se situe en 25ème position sur les 26 départements littoraux, et en 91ème position sur les 96 départements littoraux que compte la métropole. La part des revenus d'activités dans les revenus fiscaux des Bouches du-Rhône se situe à 68%, et celle des Alpes-Maritimes à 64%.



**Part des revenus d'activités dans le revenu fiscal des ménages en 2010** (source INSEE)



Par ailleurs, les revenus fiscaux des ménages des communes littorales proviennent à 62% de revenus d'activités et à 69% en moyenne pour les communes rétro-littorales. Inversement, la part des pensions, retraites, rentes et des revenus du patrimoine est en moyenne plus importante dans les communes littorales (38%) que dans les communes rétro-littorales (31%)

Dans les communes littorales du Var et les Alpes-Maritimes, la part des revenus d'activités est nettement plus faible (-6%) que dans les communes rétro-littorales. Cette part atteint 57 % sur la façade varoise. Par contraste, dans les Bouches du Rhône, la structure des revenus n'est pas différente entre le littoral et le rétro-littoral et se situe dans le profil moyen national.

**En savoir plus**

- Synthèse n°40 « Portrait de la région Provence-Alpes-côte d'Azur » - INSEE PACA - Septembre 2012
- Fiche « Densité de population des communes littorales en 2010 et évolution depuis 1962 » - Observatoire National de la Mer et du Littoral - Mai 2013
- Fiche « Soldes naturels et migratoires sur le littoral entre 1999 et 2006 » - Observatoire National de la Mer et du Littoral – Juin 2009
- Rapport « Provence-Alpes-côte d'Azur reste une région attractive » - INSEE PACA – Décembre 2010

**Sources:**

- INSEE, Recensements de la population et exploitations complémentaires

